

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :
4 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—
Compte de chèques postaux 112 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas
Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Romont, 2
FRIBOURG
Tél. 6.40 & 6.41

PRIX DES ANNONCES :
Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 Le millimètre
Suisse 10 » de hauteur
Etranger 12 » sur une
Réclame 25 » colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

Les socialistes français et M. Herriot. Un Américain demande des sacrifices à ses compatriotes.

Le 29^{me} congrès « national » du parti socialiste français s'est ouvert hier, dimanche, à Paris.

Le débat de politique générale (attitude du groupe parlementaire, participation) a été immédiatement abordé. Les orateurs ont été nombreux. Signalons d'abord M. Weil-Reynal, qui a fait remarquer que le parti socialiste français n'entendait pas seulement désarmer la France, mais bien aussi s'opposer au réarmement de l'Allemagne hitlérienne.

M. Bertin a suggéré, plutôt que de discuter une participation qui n'est pas offerte, d'envoyer aux radicaux trois délégués qui seraient chargés de leur demander leurs intentions. M. Fieu (Tarn) a déclaré que le parti socialiste ne devait pas mettre à son acceptation de la participation des conditions trop rigides, afin de ne pas décevoir la classe ouvrière. Un député de la Seine, le camarade Ziromsky, a dit être convaincu que la grande majorité du parti était opposé à la participation. Le parti socialiste doit profiter de la réunion du parti radical pour demander à celui-ci ce qu'il pense du programme socialiste. « Ce n'est qu'après », a dit l'orateur, que nous pourrions déterminer notre attitude.

Le camarade Alexandre Varenne, qui appartient à la catégorie des socialistes rentés, a exprimé la crainte de voir le parti lié pour toute une législature. Il a préconisé des réformes pouvant être réalisées immédiatement. Ainsi, avant de parler de nationalisation des chemins de fer, des mines et des assurances, on pourrait envisager la révision des conventions de 1921 concernant les chemins de fer, le contrôle des importations des charbons, la péréquation des prix et enfin le contrôle des assurances. Mais il ne faudra pas transiger, par exemple, en ce qui concerne l'interdiction de la fabrication privée des armes. Finalement, M. Varenne a fait ressortir la gravité de l'heure. Il s'agit de sauver le monde de la guerre et de la faillite. Le désarmement ne se fera qu'à Genève ; les socialistes ne peuvent se tenir à l'écart des débats, c'est pourquoi la participation s'impose.

Des débats d'hier, il n'est guère possible de déduire ce qui va se passer aujourd'hui et ce qui sera décidé demain. On croit, en général, à l'acceptation de la participation. Mais on ne sait pas ce que seront finalement les conditions de la collaboration avec les radicaux.

Le *Démocrate* de Lyon a publié hier, dimanche, un article de M. Herriot qui a trait, surtout, à la politique extérieure de la France. M. Herriot a écrit : « Les sujets d'angoisse ne manquent pas. La situation de l'Allemagne, envahie par l'hitlérisme », devient très troublante. Il n'est pas impossible que les hitlériens, depuis la suppression de leurs troupes d'assaut, aient transféré à Dantzig le centre de leur organisation et de leur activité. On excite l'opinion contre la Pologne, comme si l'on voulait, un jour ou l'autre, tenter une opération sur le fameux Couloir. On prépare des contestations au sujet des frontières orientales. »

M. Herriot, après avoir relevé que l'Allemagne allait commencer la construction d'un nouveau croiseur et après avoir recommandé l'étude attentive du budget militaire allemand de 1932, a conclu : « Un homme sérieux, quelle que soit son opinion, n'en doute plus : la situation actuelle de la France est grave ; elle le devient un peu plus chaque jour. Jamais, il n'a été plus nécessaire de veiller. J'ose donner à la majorité des conseils de modération et de sagesse. Ce n'est pas l'heure de se perdre dans les chimères ou de s'affaiblir par des divisions. Il y a trois problèmes qui doivent, à l'heure actuelle, retentir notre attention : 1. le problème budgétaire ; 2. le problème des réparations ; 3. le problème du désarmement. Cela suffit aux ambitions

les plus ardentes. Il faut se montrer fort prudent. »

Pour ceux que rassurerait la prudence nouvelle de M. Herriot et pour ceux qui craindraient le jacobinisme nationaliste du chef radical-socialiste, nous rappellerons que M. Herriot croit avoir agi quand il a écrit ou parlé.

Nous avons noté, dernièrement, que le dollar avait marqué quelque faiblesse et nous avons donné les raisons de cette crise.

On s'est mis à douter du dollar, appuyé pourtant sur le stock d'or le plus considérable qui soit au monde, parce qu'on a eu des inquiétudes pour la situation financière et pour le budget des Etats-Unis ; parce qu'on a vu, à Washington, la Chambre hésiter devant le programme de redressement que lui proposait le pouvoir exécutif, repousser certains impôts, de peur d'être impopulaire et en voter d'autres — plus dangereux — dans l'espoir d'être populaire, tandis que, à l'effet, toujours, de rechercher cette popularité et contre l'avis du président Hoover, les parlementaires insistaient pour la distribution immédiate de l'indemnité aux anciens mobilisés. En un mot, on a redouté l'inflation.

On peut rapprocher de ces faits ce qu'écrivait naguère, dans un journal de Washington, M. Walter Lippmann, un écrivain politique qui est, dit-on, l'auteur des fameux « quatorze points » du président Wilson. « Chaque fois », écrit M. Lippmann, que des gouvernements d'élection ont été mis en face des dures nécessités financières pendant la déflation, ils ont commencé, ainsi qu'on le fait à Washington, par ajourner l'examen du problème ; puis ils ont temporisé avec lui ; enfin, ils s'en sont approchés à contre-cœur. »

Ce n'est qu'à la dernière heure, sous la pression du danger imminent, qu'on se décide à prendre des mesures qui, appliquées à temps, eussent pu circonscrire le mal. Mais, même à ce moment, les mesures proposées par le pouvoir exécutif rencontrent l'opposition des assemblées. Celles-ci n'ont pas peur du paradoxe : la Chambre des représentants, à Washington, ne s'est-elle pas déclarée hostile, à la fois, à l'augmentation des impôts et à la réduction des dépenses ?

M. Lippmann a exposé les phases par lesquelles passe un pays atteint par la crise. Tout de suite, on se préoccupe théoriquement de réduire les dépenses. Mais la mise en pratique de cette théorie, pour mesurée qu'elle soit, se heurte aux intérêts particuliers qui refusent de se sacrifier à l'intérêt général. On pense également à augmenter l'impôt de certaines classes de contribuables, mais on se rend vite compte que, en période de dépression, une telle augmentation ne produit qu'une partie de ce qui est nécessaire. Une certaine limite atteinte, en effet, le capital échappe au percepteur par la fuite, que tous les moyens utilisés jusqu'ici n'ont pu empêcher.

L'Etat, alors, commence par emprunter. Mais le remède — qui à vrai dire n'en est pas un — ne vaut que pour un moment. Il est vite tari et il laisse alors le « malade » dans une situation plus grave qu'avant.

Il faut revenir forcément à l'idée des économies et à celle, aussi, d'impôts nouveaux, soigneusement mesurés. Cela ne va pas sans mal. « Dans tous les pays », écrit M. Lippmann, les politiciens au pouvoir ont hésité jusqu'au tout dernier moment. » M. Lippmann cite l'exemple de l'Allemagne, celui de l'Angleterre ; enfin, celui des Etats-Unis : « C'est, il y a quatre mois seulement, quand le système financier américain a été gravement ébranlé, que l'administration s'est ralliée malgré elle à l'idée que c'était une nécessité vitale d'équilibrer le budget. »

La question qui se pose est de savoir si les représentants élus sauront imposer les sacrifices nécessaires à leurs électeurs, « si les partis existants auront le courage et la discipline d'établir un gouvernement

national, capable de résister aux clameurs, de s'opposer aux pressions » et de n'avoir en vue que l'intérêt des Etats-Unis.

Il faudra, craint M. Lippmann, que « la nation soit amenée au bord du gouffre » pour qu'intervienne une réaction profonde. A ce moment, on considérera avec dédain « les partis et les politiciens, leurs plate-formes, leurs discours, leur désir exorbitant d'être réélus », ainsi que « les ambitions, les combinaisons et les calculs mesquins des candidats et des chefs de partis ».

M. Lippmann nous paraît terriblement pessimiste et sceptique ; ce pessimisme et ce scepticisme sont d'autant plus caractéristiques si on se souvient de ce que nous disions tout à l'heure concernant les rapports de cet écrivain avec feu le président Wilson.

Le bolchévisme et l'architecture

A propos de la Maison suisse à la Cité universitaire de Paris

Par une curieuse coïncidence, il m'est parvenu le même jour deux documents.

Le premier était une effrayante photographie parue dans un journal français, représentant la Maison suisse qu'une souscription nationale a permis de construire sur les terrains de la Cité universitaire de la ville de Paris, à côté de celles de 23 autres pays.

L'architecte en est M. Le Corbusier. En rappelant que M. Motta en a scellé lui-même la première pierre, le journal ajoutait : « M. Motta, originaire du Tessin, qui a donné à l'Italie ses plus fameux bâtisseurs, a dû frémir d'horreur en son âme latine d'avoir à inaugurer une pareille monstruosité. »

Le second document était une convocation à une réunion où le même M. Le Corbusier devait faire une conférence pendant que passeraient sur l'écran des films de propagande soviétique.

Comme je m'étonnais de cette curieuse association, on m'a dit : « Si vous voulez être édifié, lisez le livre de M. Alexandre de Senger. Je l'ai lu et j'ai été très édifié. »

Je voudrais que le public le fût aussi. M. Alexandre de Senger est un architecte distingué qui a fait ses preuves. Il vient de faire paraître un petit livre fort remarquable tant par sa largeur de vues que par son exposition et sa documentation.

Cet ouvrage, qui vient à son heure, m'a, je le répète, vivement frappé, je dirai même qu'il m'a épouvanté.

Le *Cheval de Troie du bolchévisme* n'est pas une œuvre écrite à l'usage des seuls architectes. S'il traite d'architecture, c'est accessoirement. Son but est de dénoncer la dangereuse activité de groupes qui, sous prétexte d'ultra-modernisme, ne tendent à rien de moins qu'à la désagrégation de la société bourgeoise par la négation de la tradition et de l'art tel que nous l'avons compris jusqu'à ce jour. Ce qui fait la force du livre de M. de Senger, c'est qu'il n'y a pas une allégation, quelque outrée ou inquiétante qu'elle paraisse, qui ne soit démontrée au moyen de citations tirées d'ouvrages ou de revues publiés par les propagandistes de ce nouvel évangile. Comme j'aurai continuellement à en faire l'emprunt dans les lignes qui vont suivre, et pour ne pas charger inutilement le texte, j'y renvoie une fois pour toutes le lecteur.

Il en est de même d'un magistral article de M. François Fosca, *Pour l'architecture moderne*, que M. de Senger a reproduit en annexe dans son livre.

L'animateur d'un de ces dangereux groupes ultra-modernistes est M. Le Corbusier, dont l'activité professionnelle n'a pas été moins néfaste que son influence de doctrinaire.

Pour répandre ses idées, il a fondé et lancé avec Ozenfant et la collaboration d'Adolphe Meyer, Joos, Guillaume Apollinaire, etc., une revue appelée *L'esprit nouveau*. Puis, en juin 1928, les promoteurs du bolchévisme architectural se sont constitués en une cellule-mère à La Sarraz.

Voici les points saillants du programme de « construction nouvelle » qu'ils ont adopté : « L'architecture et les académies doivent être supprimées ; la construction, industrialisée et internationalisée, à l'avenir, il n'y aura plus de clients, mais des consommateurs ; les besoins de ces consommateurs en matière d'habitation seront réglementés par l'Etat, et celui-ci fera inculquer aux enfants, par l'école, les principes de la construction nouvelle. »

Quelques semaines après cette réunion de La Sarraz, le journal soviétique russe *Krasnaïa Niva* publiait une ordonnance rendue par le président du département communal de l'archi-

lecture de Moscou. Les prescriptions de cette ordonnance coïncident presque littéralement avec les thèses que M. Le Corbusier publia l'année suivante dans le *Tages-Anzeiger*, sous le titre de : *Une révolution dans l'architecture*, et les unes et les autres sont la fidèle reproduction du programme élaboré à La Sarraz.

Si M. Le Corbusier n'était admiré qu'en Russie, notre indifférence à son égard serait absolue ; mais ce qui est inquiétant, c'est qu'il trouve chez nous de fervents zélateurs.

Quelles sont ses théories et que veulent Le Corbusier et les adeptes de ce mouvement que M. de Senger considère comme un immense cheval de Troie, garni de bombes et de gaz ? Conformément à leur programme de La Sarraz, ils ne consentent plus à jeter un seul regard en arrière : ils créent de toutes pièces un nouveau type d'homme selon leurs instincts, inventent une religion nouvelle et jettent l'anathème aux incrédules. Ils proclament l'aube d'un âge d'or. Mais, dans leur méconnaissance du passé, ils ignorent que le philosophe Morelly écrivait déjà en 1755, dans son *Code de la nature*, entre autres utopies : « Toutes les villes devront être bâties sur le même plan, tous les hommes doivent demeurer dans des maisons semblables. » Qu'en est-il resté ?

Ennemis mortels de la tradition, ils injurient le christianisme. « Le centre de nos vieilles villes avec leurs dômes et leurs cathédrales, d'où les prêtres orientaient leurs communautés d'après les principes sacro-saints, tout cela c'est le chemin des âmes », écrivent-ils.

Faut-il brûler le Louvre ? demandent-ils. Oui, car dans l'absolu, les artistes y gagneraient. Sinon, ils réclament la transformation de la Galerie de Rubens en skating, et du Salon Carré en salle de culture physique !

Enfin, l'heure de la science a sonné, notre époque est celle de l'uniformité et du machinisme et les apôtres de l'avenir nous donnent la machine comme modèle en tout.

Nous n'habiterons donc plus une maison, mais « une machine à habiter », nous nous reposerons dans « une machine à s'asseoir » et nous coucherons dans « une machine à dormir ». Charmante perspective, mais l'affreuse chose qu'une demeure sans âme !

Si du moins tout ce chambardement réalisait une économie dans le coût de la construction, on pourrait y voir un avantage, mais il n'en est rien.

On ne se préoccupe plus d'employer les matériaux provenant du pays où l'on construit. Par exemple, quel qu'en soit le climat, on remplace le toit par une terrasse. La maison devient un cube de fer et de verre couvert de ciment.

Et pourtant, dirons-nous, si la civilisation est par essence internationale, l'art est bien national. La culture propre à chaque pays a influé sur lui de telle manière qu'elle l'a façonné à sa propre image. A plus forte raison l'architecture doit, par essence, être nationale puisque à l'art s'ajoute l'influence du climat, des matériaux et des habitudes propres à chaque nation.

Ainsi, les pays du nord ont fait de grands toits à forte pente, pour que la neige n'y séjourne pas, tandis que les habitants des pays chauds ont couvert leurs maisons en terrasses sur lesquelles, le soir venu, ils montent, pour y jouir de la fraîcheur de l'air. Pourquoi les chalets de nos montagnes sont-ils construits en bois, si ce n'est pour utiliser les

matériaux fournis par les forêts qui les entourent ?

C'est à toutes ces contingences qu'un bon architecte doit se plier : c'est pour cela que M. de Senger dit du bon architecte qu'il est en même temps ingénieur, historien et poète.

Il faut cependant être de son temps. Ne confondons pas l'architecture moderne telle qu'elle doit être avec celle que prône M. Le Corbusier. L'architecture a peut-être plus évolué au cours de ces trente dernières années que pendant les siècles qui nous ont précédés.

Autrefois, les styles ont pu modifier la décoration, mais la proportion des pleins et des vides restait à peu de chose près la même. Aujourd'hui, l'emploi du béton armé a complètement modifié la technique du bâtiment, en permettant de très grandes portées sans point d'appui intermédiaire. La formule logique est donc cherchée dans une très grande simplification des lignes, où la décoration sculpturale ne trouve presque plus de place.

Mais il est temps de conclure. J'aurai atteint mon but, si en les faisant succinctement connaître au public, ces faits révélés par des hommes courageux et tenaces, tels que MM. de Senger et Fosca, contribuent à faire sortir la bourgeoisie de sa léthargie.

La bourgeoisie, aujourd'hui, court à sa perte (comme la noblesse avant la Révolution) en ne réagissant pas contre toutes sortes d'idées absurdes que précèdent des esprits faux et même en les admirant par snobisme.

On entend continuellement des gens se lamenter sur l'état fâcheux de notre société, mais lever le bras d'un air découragé en disant : « Il n'y a rien à faire. »

J'en vois une preuve éclatante dans le fait que nos autorités fédérales ont pu recommander le projet établi par Le Corbusier pour construire la Maison suisse à Paris et que personne n'a songé à protester.

Il est impossible de ne pas s'affliger à la pensée que la Suisse, dont l'architecture autochtone aurait pu donner tant d'exemples charmants pour rappeler à nos étudiants le souvenir de la patrie, aura, au contraire, pour les recevoir, « une machine à habiter » qui est un cube de fer et de verre posé sur pilotis.

Il faut réagir si nous ne voulons pas que la liberté et la fantaisie qui font le charme de notre vie se transforment en une odieuse et désespérante uniformité.

Maurice Chauvet
architecte à Paris.

NOUVELLES DIVERSES

— Le président Hindenburg a eu hier, dimanche, avec le chancelier Brüning, un entretien sur la situation politique ; les entretiens reprendront aujourd'hui.

— Un accord sur les tarifs douaniers vient d'être signé, entre le Reich et l'Union soviétique ; il entrera en vigueur le 10 juin.

— La caravane des mères américaines, venues pour visiter les tombes de leurs fils tombés dans la grande guerre, est arrivée à Verdun et a été conduite à la grande nécropole américaine de Romagne-sous-Montfaucon.

— La Chambre des mises en accusation de l'Etat de New-Jersey a formellement inculpé l'armateur Curtis de faux témoignages, au cours de l'enquête dans l'affaire des assassins du petit Lindbergh.

LES 75 ANS DU PAPE



C'est aujourd'hui, 30 mai, le 75^{me} anniversaire de S. S. Pie XI. Tous les catholiques font des vœux pour que Dieu conserve les forces de leur Père bien-aimé.

Un programme radical-socialiste français

Paris, 28 mai.
M. Bergery, député radical de Seine-et-Oise, s'est rendu auprès de M. Herriot pour lui communiquer le texte d'un ordre du jour signé par plusieurs personnalités du parti radical et radical-socialiste, tendant à faciliter la participation au pouvoir du parti socialiste. Cet ordre du jour propose notamment la réduction simultanée et contrôlée des armements, la liquidation des dettes intergouvernementales, l'organisation internationale de la production et de la circulation, l'interdiction de la fabrication et du commerce privé des armes ; au point de vue intérieur, des économies substantielles sur les dépenses militaires, la généralisation des fonds de chômage, la protection de l'épargne, la répression internationale des fraudes fiscales et des migrations spéculatives des capitaux, etc.

Une proposition pour la conférence de Lausanne

La Revue de Paris du 1^{er} juin publiera un article de M. Henry Bérenger, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères. L'ancien ambassadeur de France à Washington y préconise que, à la conférence de Lausanne, on réduise d'un tiers l'ensemble des paiements prévus par les accords de La Haye.

Si cette charge paraissait trop forte à supporter pour l'Allemagne, on pourrait « moratorier » la partie de l'annuité concernant les paiements de l'Europe à l'Amérique et ne conserver que les deux tiers de la partie non différenciable, soit 440 millions de francs or.

Si une telle solution n'aboutissait pas, il faudrait revenir à un moratoire général d'une ou de plusieurs années. Un moratoire de cinq ans serait le moindre mal.

M. Bérenger dit qu'un échec de la conférence de Lausanne amènerait une violation de fait des accords de La Haye, qui prévoient des sanctions allant jusqu'à la pleine liberté d'action dans le cadre de la Société des Nations.

Un discours du nonce à Berlin

Berlin, 29 mai.
Le nonce apostolique, Mgr Orsenigo, a déclaré hier au banquet annuel de la Société de la presse étrangère que les efforts honnêtes et louables des politiciens et des diplomates sont restés depuis longtemps infructueux en ce qui a trait à la remise en marche du mécanisme compliqué de l'économie mondiale, ce qui prouve qu'il ne suffit pas pour cela d'un calcul économique. L'atmosphère de la bonne volonté internationale ne doit pas manquer si l'on veut que les nations sortent du cercle étroit des craintes mutuelles dans lequel les peuples semblent s'être enfermés et si l'on veut déchirer la voile de défiance qui isole les nations comme des étrangers parmi des étrangers.

Les troubles d'Espagne

Madrid, 29 mai.
Des mesures extraordinaires ont été prises tant à Barcelone qu'à Séville en vue de faire échouer le mouvement d'agitation préparé par les syndicalistes et la Confédération générale du travail pour dimanche. Des quantités d'arrestations ont été opérées après des perquisitions. Les troupes sont sur pied d'alarme. La garde civile fait de nombreuses patrouilles dans les rues. Tous les édifices publics et les banques sont étroitement surveillés.

Barcelone, 29 mai.
Malgré les prévisions pessimistes, la ville de Barcelone a présenté un aspect normal, les tentatives d'agitation ayant échoué grâce aux mesures de la police. Toutefois, des coups de feu ont été échangés entre extrémistes et policiers. Dans le faubourg d'Hospitalet, les extrémistes ont tenté de s'emparer de la mairie. Deux manifestants ont été tués, plusieurs autres blessés et un grand nombre arrêtés.

Séville, 30 mai.
Les syndicats extrémistes ont annoncé qu'ils déclenchaient la grève générale à partir de cette nuit.

M. Paderewski fêté à New-York

New-York, 29 mai.
Une réception solennelle a eu lieu samedi, à l'hôtel de ville de New-York, en l'honneur de M. Paderewski. Le maire a remis à M. Paderewski les clefs de la ville. L'armée a rendu les honneurs.

UN COMLOT EN ABYSSINIE ?

Addis-Abeba, 29 mai.
Le raz Hailou, gouverneur de la province de Godjam, et son fils ont été arrêtés. Le bruit court que Didj Tassou, l'ancien empereur, qui était gardé à vue, s'est enfui.

Les dettes de guerre de l'Angleterre

Londres, 28 mai.
Le Sunday Express s'élève contre la décision prise par la Grande-Bretagne de signer un accord avec les Etats-Unis relatif au remboursement des sommes dont le paiement avait été suspendu par le moratoire Hoover.

Le seul effet de cet accord, écrit-il, sera de donner une idée erronée aux autres nations avec lesquelles l'Angleterre négociera à la conférence de Lausanne. L'accord séparé conclu aux Etats-Unis par M. Baldwin avait déjà empêché toute

possibilité d'accord international en ce qui concerne les dettes. Il est également possible que la nouvelle initiative soit aussi malencontreuse que la précédente.

Italie et Turquie

Rome, 29 mai.
Durant les cinq jours qu'a duré leur séjour à Rome, le président du Conseil et le ministre des affaires étrangères de Turquie ont eu à plusieurs reprises de longues conversations avec Mussolini et Grandi, à propos des diverses questions politiques et économiques d'actualité, et notamment celles qui intéressent plus directement les deux pays.

Ces entretiens empreints d'un esprit de pleine cordialité, ont confirmé l'identité de vues des deux gouvernements et contribué à l'œuvre de reconstruction générale et de stabilisation dans le bassin de la Méditerranée orientale. Il a été décidé de multiplier les occasions de ces contacts amicaux en vue de protéger les intérêts communs.

Les hommes d'Etat se sont occupés surtout de la question des échanges commerciaux et ont cherché à instituer une collaboration dans le domaine économique et financier.

Une commission comprenant des représentants des deux pays sera désignée prochainement pour réaliser le programme envisagé.

Fiançailles princières

Stockholm, 29 mai.
Le Svenska Dagblad croit savoir que la nouvelle des fiançailles du prince Gustave-Adolphe avec la princesse Sybille de Saxe-Cobourg-Gotha est exacte. Les fiançailles seront rendues officielles le 16 juin, jour anniversaire du roi.

LA DIÈTE D'OLDENBOURG

Emden, 30 mai.
Résultats des élections à la Diète d'Oldenbourg :

Nationaux-allemands	2 (2)
Nationalistes-sociaux	24 (19)
Centre catholique	7 (9)
Socialistes	9 (11)
Communistes	2 (3)
Démocrates	1 (1)
Agrariens	1 (1)

La majorité passe aux hitlériens.

Une embuscade marocaine

Rabat, 29 mai.
Dans le Remgat, un détachement de tirailleurs marocains du groupe mobile des confins, chargé d'assurer la sécurité de la piste entre Semgathet et Ziel s'est heurté, dans la matinée du 26 mai, à un groupe de dissidents en embuscade. Après un vif engagement dans un terrain particulièrement difficile, le détachement français a pu refouler ses adversaires. Un officier français a été tué et 12 soldats ont été blessés.

AUX INDES

Bombay, 30 mai.
De nouveaux troubles communs se sont produits hier matin dimanche. Cinq personnes ont été tuées et vingt-trois blessées.

Nagpur, 30 mai.
Cent vingt délégués qui, malgré l'interdiction de la police, avaient tenté de tenir une conférence ont été arrêtés.

Désordres en Allemagne

Wuppertal (Prusse rhénane), 29 mai.
De nouvelles manifestations se sont produites la nuit dernière à Wuppertal et Barmen-Elberfeld. La police réussit toutefois à disperser les manifestants et à rétablir l'ordre.

Des excès ont également été commis à Elberfeld. Un agent de police a été atteint d'un coup de couteau.

Des manifestants ont brisé les lampes éclairant les rues, ont enfoncé des devantures, enlevé les pavés. Des affiches ont été apposées invitant les agents de police à faire cause commune avec les manifestants.

Japonais et Chinois

Tokio, 30 mai.
On mande de Changhaï que les derniers contingents de soldats japonais auront quitté Changhaï le 31 mai. Il ne restera plus à Changhaï aucun régulier japonais en dehors des marins appartenant aux compagnies de débarquement. Le corps des officiers d'état-major du corps expéditionnaire est reparti samedi pour le Japon. L'artillerie de campagne automobile sera embarquée aujourd'hui lundi.

En Egypte

Le Caire, 29 mai.
Au cours d'une perquisition opérée dans une imprimerie, la police a saisi plusieurs milliers de circulaires insistant sur la nécessité de constituer un parti socialiste qui puisse être représenté au Parlement et revendiquer l'égalité des droits civiques pour la femme.

Pour la langue française

Phobie était si peu nécessaire que la gamme de l'idée de peur est très étendue et qu'il n'y a qu'à y choisir : crainte, terreur, effroi, angoisse, obsession, outre le mot peur lui-même, qui muni, suivant le cas, d'un adjectif, est compris de chacun bien mieux que le mot phobique de phobie, qui est un inutile néologisme.

Confédération

Succès catholique à Glaris

Les élections du Grand Conseil glaronnais ont eu lieu samedi et hier dimanche. Alors que l'ancien Conseil comptait 68 membres, le nouveau, par suite de l'augmentation momentanée de la population provenant de la construction de l'usine de la Sernf, comprendra 73 membres.

La répartition est la suivante : parti populaire, bourgeois, 28 députés (jusqu'ici, 31) ; parti démocrate et ouvrier, 24 (24) ; parti populaire catholique 9 (6) ; parti socialiste 9 (6) ; indépendants, 2 (1). Un siège est encore en ballottage.

AU GRAND CONSEIL DE GENÈVE

Samedi, le Grand Conseil de Genève a discuté le projet d'arrêté législatif, proposé par M. Nicole, pour demander aux Chambres fédérales de s'opposer à la baisse des salaires du personnel fédéral.

M. Berra, chrétien-social, a dit ne pouvoir appuyer la réduction des traitements sans une réduction des loyers.

M. Perréard, radical, a demandé le renvoi du projet Nicole à une commission pour étude. La proposition de ne pas entrer en matière a été repoussée et le renvoi à une commission, voté.

LES CHEMINOTS

Le congrès de la Fédération suisse des cheminots s'est ouvert, à Berne, le 27 mai, en présence de 470 délégués et invités. Il a décidé de ne pas soutenir le référendum lancé contre la nouvelle loi sur la circulation routière, laquelle sera vigoureusement défendue en cas de votation populaire.

Le congrès s'est ensuite prononcé sur la question des traitements et salaires. Après un exposé de M. Bratschi, secrétaire général de la Fédération, le congrès a décidé de s'élever tout particulièrement contre la politique de déflation annoncée, laquelle entraînerait un enrichissement injustifié des possédants et une exploitation plus accentuée des classes populaires vivant du produit de leur travail et des débiteurs. La situation des Chemins de fer fédéraux, a-t-il été dit, ne serait pas améliorée de façon durable par la politique de baisse des salaires. L'échelle mobile des traitements, dont l'introduction est projetée, est dirigée contre les classes laborieuses et doit être repoussée. Le congrès a chargé, en conséquence, les organes directeurs de la Fédération de combattre avec énergie les intentions du Conseil fédéral.

Le congrès a demandé qu'on luttât positivement contre la crise par l'exécution de travaux d'utilité publique entrepris par la Confédération, les cantons et les communes, par l'introduction d'un impôt de crise et une réduction générale de la durée du travail.

Un nouvel impôt, pour faire marcher les affaires, c'est une trouvaille !

Société suisse de statistique

L'assemblée générale de la Société suisse de statistique a eu lieu vendredi et samedi, à Winterthur, sous la présidence de M. le professeur Grossmann, de Zurich. Plus de 250 personnes ont pris part aux délibérations qui ont été très animées. On a discuté notamment de la situation économique de la Suisse.

L'après-midi, les participants ont visité le château de Kyburg, où ils ont entendu un discours de M. Widmer, président de la ville de Winterthur.

Le canton de Fribourg était représenté par M. Bossy, secrétaire du bureau cantonal de statistique.

Elections au Conseil d'Etat de Bâle-Campagne

Hier, dimanche, ont eu lieu à Bâle-Campagne les élections au Conseil d'Etat. Tous les membres actuels du Conseil ont été réélus sans opposition : M. Seiler, radical, par 7912 voix ; MM. Julius Frei, radical, 9331, et Erni, radical, 7741 ; M. Mosimann, socialiste, 8013, et M. Hilfiker, socialiste, 8104 voix.

La participation au scrutin a été de 60 % environ.

Les hôteliers

L'assemblée de la Société suisse des hôteliers a eu lieu à Bienne, samedi.

M. Bener, directeur des chemins de fer rhétiques, a parlé de la réorganisation de la réclame à l'étranger. Il a exposé l'activité développée depuis une année et demie par les cercles intéressés (entreprises de transport, sociétés de développement, hôtellerie) qui ont fondé une commission centrale pour la simplification de la réclame touristique. Cette commission doit terminer prochainement ses travaux et la Société suisse des hôteliers pourra se prononcer définitivement sur cette question. La Société est disposée à faire des sacrifices pour le cas où un accord serait conclu dans le domaine de la réclame. Une résolution a été votée à ce sujet.

M. Riesen, directeur du Bureau central de la Société des hôteliers, a présenté un rapport sur la crise actuelle. Il a parlé des mesures envisagées par les autorités en vue d'allouer une aide nouvelle aux hôtels particulièrement frappés par la crise.

En ce qui concerne la nouvelle loi sur la

circulation des automobiles, l'assemblée a voté une résolution recommandant énergiquement la nouvelle loi qui constitue un grand pas en avant vers l'unification absolue indispensable de la législation routière.

Pour terminer, l'assemblée s'est occupée de la question des prix dans l'hôtellerie.

Un projet de pavillon pour tuberculeux à Payerne

Une grande assemblée s'est tenue, à Payerne, sous la présidence de M. Bersier, préfet, pour discuter de la création d'un pavillon pour tuberculeux pour la vallée de la Broye. Toutes les communes du district étaient représentées, ainsi que les trois sections du district de Payerne de la Ligue vaudoise contre la tuberculose. La question a déjà été examinée dans les districts de Moudon, Oron et Avenches, qui sont en principe d'accord pour la création du pavillon broyard.

Le docteur Guisan, président de la Ligue vaudoise, renseignera l'assemblée sur ce qui a déjà été fait dans ce domaine dans le canton de Vaud (pavillons du Mottex et de Chamblon).

Le docteur Payot, chef du service sanitaire cantonal, démontra le rôle utile que remplissent ces pavillons pour tuberculeux, et les avantages qu'ils présentent pour un meilleur traitement de la terrible maladie, les malades n'étant pas trop éloignés de leurs familles. Le coût approximatif d'un pavillon, installé dans un bâtiment neuf, serait d'environ 250,000 fr. On pourrait compter sur un subside de 95,000 fr. de la Confédération, du canton et des sections de la Ligue vaudoise. Le solde représenterait une somme de 5 fr. par habitant qui serait à verser par les communes des quatre districts.

M. Bossel, syndic de Payerne, et M. Bersier, préfet, se sont déclarés favorables à cette création.

Le principe de la création d'un pavillon de la Broye a été adopté par toute l'assemblée, qui espère que cette décision de principe sera ratifiée par les représentants de toutes les communes de la Broye intéressées.

M. Musy au comité danubien

M. Musy, conseiller fédéral, fera partie du comité financier qui vérifiera la situation des Etats danubiens. Ce comité est formé de représentants de l'Allemagne, de la Belgique, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, de la Hollande, des Pays-Bas et de la Suisse. Il se réunira au commencement de la semaine prochaine, à Paris.

Les éditeurs de journaux

La Société suisse des éditeurs de journaux a eu samedi à Zurich son assemblée générale. M. Lüdi, de Berne, a fait une conférence sur l'organisation du service international d'information.

Il a été décidé que la prochaine assemblée générale aura lieu à Langnau (Emmental).

Le VI^{ème} centenaire lucernois

La municipalité de Lucerne propose au conseil général de verser une somme de 100,000 fr. à la Ligue antituberculeuse de la ville de Lucerne, à l'occasion du VI^{ème} centenaire de l'entrée de Lucerne dans la Confédération. Elle sollicite un crédit de 30,000 fr., égal à la subvention cantonale, pour l'organisation d'un cortège historique.

Le barrage du Grimsel

Les travaux de construction du barrage du Grimsel, dans l'Oberland bernois, ont été terminés samedi. Ce barrage, qui a nécessité 340,000 mètres cubes de béton, est l'un des plus grands d'Europe.

Nouvelles financières

La baisse

Un secours en faveur des banques

La Bourse a derrière elle une mauvaise semaine. Il s'est fait beaucoup de ventes qui ont entraîné une baisse des cours. Cela a commencé par les actions des trusts électriques, puis toutes les autres valeurs ont suivi. La Motor Columbus est tombée de 212 à 150 ; l'Electrobank, de 507 à 454 ; l'Hispano, de 910 à 780 ; les actions de banque se sont mieux tenues.

Dans le compartiment des valeurs industrielles, sauf les actions Oerlikon, Sulzer et Bally, qui ont haussé quelque peu, les autres ont perdu du terrain.

Les cours des obligations ont aussi fléchi. Les conférences financières qui se sont tenues à Berne ont roulé, paraît-il, sur la création d'un institut financier, sous les auspices de la Confédération — analogue à la Caisse de prêts qui a fonctionné pendant la guerre —, qui fournirait aux banques la possibilité de mobiliser les fameux crédits gelés en Allemagne et ailleurs. En attendant que ces derniers soient remboursés, il sera mis à la disposition des établissements financiers qui le demanderont des prêts destinés à aider leur trésorerie. Il serait émis à cet effet des obligations (on article le chiffre de 200 millions de francs) garanties par la Confédération.

Nouvelles religieuses

Audience pontificale

Le Saint-Père a reçu en audience privée M. le colonel Jules Repond, ancien commandant de la garde suisse.

AVIATION

Deux échecs

L'aviateur polonais Stanley Hausner est parti à bord d'un monoplan samedi après-midi, de l'aérodrome de Linden (New-Jersey) pour traverser l'Atlantique.

L'aviateur avait déclaré qu'il espérait atterrir à Londres ou à Paris.

Mais le mauvais fonctionnement des instruments de bord a contraint l'aviateur Hausner à revenir à son point de départ, après six heures de vol.

L'aviateur américain Browne s'est envolé de Seattle (Etat de Washington), hier dimanche, à destination de Tokio. Après avoir décollé, son appareil ne parvenant pas à s'élever, Browne a dû lâcher une certaine quantité d'essence.

Mais Browne est rentré hier, après midi, à l'aérodrome, un des tubes du réservoir à essence s'étant brisé.

Echos de partout

SYMPATHIES ET CONDOLÉANCES

D'un journaliste parisien :

Quand un grand paquebot brûle ou coule, l'on peut chercher avec angoisse parmi les victimes si, par malheur, l'on en connaît une, afin de témoigner à la famille la part que l'on prend à son chagrin.

Mais l'idée, personnellement, ne me vient pas d'envoyer une dépêche au président du conseil d'administration des Messageries maritimes pour lui faire part de mes condoléances.

C'est comme si j'envoyais à un fabricant d'automobiles un mot pour lui dire combien je regrette qu'un de ses clients se soit tué en pilotant une voiture de sa marque. Accident dont il n'est pas responsable, cet industriel, Dieu merci ! mais pour lequel il ne mérite en fait nulle marque de sympathie.

Mais il paraît qu'un protocole officiel exige ces manifestations. Tous ceux qui, d'un peu près ou d'un peu loin, s'intéressent à la marine marchande, ont envoyé des télégrammes au président, comme si on voulait lui prouver qu'on ne lui en veut pas.

ROMANCIER ET COMMANDANT

Dans ses souvenirs, que publie la Revue de Paris, M. d'Ormesson, fils de l'ancien ministre plénipotentiaire de France à Athènes, écrit :

« Pierre Loti vint à Athènes à bord du stationnaire de Constantinople, le contre-torpilleur Vautour, qu'il commandait. On avait prévenu mes parents qu'il était beaucoup plus simple et plus agréable quand il se présentait comme « marin » que comme écrivain. Aussi, se donnant le mot, mes parents s'offrirent-ils le malin plaisir d'accueillir le « commandant Viaud » et de ne pas faire tout de suite allusion à Pierre Loti. La conversation fut charmante. Loti parla mer, voyages, Turquie, Orient. Il semblait toutefois un peu surpris et, dans son for intérieur, devait probablement se scandaliser de l'ignorance de ces diplomates. En sortant de table, n'y tenant plus, il s'approcha de mon père et lui glissa gentiment dans l'oreille : « Vous savez... je suis Pierre Loti. »

LE GRAND ÉLECTEUR

De M. Guy Launay dans le *Matin* :

Dans les périodes troublées le grand électeur c'est le mécontentement. Lorsque le travail manque, lorsque les séismes financiers secouent spasmodiquement le capital et le travail, les votes sont influencés par les beaux parleurs et les critiques. Rien ne peut empêcher ce déplacement de voix. L'exemple des pays voisins, pourtant éclatant, les menaces nationalistes aux frontières, tout s'efface devant les promesses démagogiques et les surenchères électorales.

L'électeur, en effet, ne veut pas voir plus loin que demain. On rasera gratis demain. Préparez le savon et les rasoirs ! Qu'importe si les lames sont à double tranchant, si l'avenir est gros de nuages et de menaces, si l'organisation et certaines restrictions obligatoires doivent primer les beaux principes et faucher les fleurs de rhétorique écloses dans les comices et dans les réunions ! Rien à faire. Le réveil hélas ! est parfois dur. C'est la loi du suffrage universel. Les votants sont capricieux : la France et l'Allemagne avec deux couleurs différentes viennent de nous en donner l'exemple.

UN SAGE

Le romancier anglais John Cowper Powys se fait ermite, avec les droits d'auteur que lui a rapportés son dernier roman *Wolf Solent* — qui fut un succès de librairie. Il s'est embarqué pour l'Amérique. Là, dans une campagne aussi retirée que possible, il a acheté une ferme abandonnée qu'il a baptisée « Mon Arcadie » et où il entend vivre désormais.

« Voilà soixante ans au moins, a-t-il déclaré, que je cherche un coin solitaire : je l'ai enfin trouvé. J'y pense vivre six mois sans faire ni recevoir de visite, je puis faire six ou sept kilomètres sans rencontrer ni homme ni femme. »

Où, tout cela est d'un sage. Mais que penser de cet ermite qui se laisse interviewer ?

MOT DE LA FIN

Il y avait, l'autre samedi, à Paris, un mouvement inusité aux abords de l'Elysée. Le président Albert Lebrun venait d'emménager.

Des gens s'attrouperent. Ils fixaient leurs regards sur la large porte qu'on venait de refermer et devant laquelle, immobiles, les sentinelles faisaient leur faction.

« Que se passe-t-il ? demanda quelqu'un. »

« C'est le président qui vient de se constituer prisonnier. »

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Des réchappés du « Georges-Philippar » morts dans un accident d'aviation

On vient de retrouver dans un endroit très boisé, à une altitude de 2000 m. sur les monts Ermici, à six heures de Veroli (Italie centrale), l'avion français piloté par les aviateurs Goulette et Moreau, qui était parti le 25 mai de Brindisi à destination de Marseille et dont on était sans nouvelles. Les quatre passagers étaient morts.

L'avion transportait les époux Lang-Villars, Neuchâtelois, qui venaient d'échapper au sinistre du Georges-Philippar.

Gros incendie en Roumanie

A Lipceni, dans le nord de la Bessarabie, un incendie a éclaté pendant la nuit de vendredi à samedi, et a pris rapidement du fait du vent, les proportions d'une catastrophe. Soixante maisons, pour la plupart des magasins, ont été détruites par le feu. Les pompiers et les soldats s'efforcent d'enrayer le sinistre. On ignore encore les causes de l'incendie.

Inondations en Angleterre

Les dernières pluies ont fait déborder de nombreux cours d'eau dans les comtés anglais de Nottingham, Lincolnshire et Yorkshire, où de grandes étendues de territoire sont maintenant inondées.

Le Trent a rompu ses digues en deux endroits ; l'eau, qui recouvre toute la région s'étendant de Newark à Gainsborough, isole complètement les habitants de nombreuses maisons.

500 familles du bourg de Tollbar près de Doncaster qui, il y a deux jours, avaient dû fuir devant l'inondation, n'ont pas encore regagné leurs demeures, et l'on craint les pires conséquences d'une crue rapide du Don.

A Bentley et à Arksey, près de Doncaster, plus de 5000 personnes ont souffert des inondations.

Dans le comté de Derby, la situation n'est pas moins grave. A Derby même, les dégâts sont évalués à 400.000 livres sterling. Des centaines de maisons des quartiers pauvres de la ville ont dû être évacuées.

Dans le sud du Yorkshire, plus de 7000 personnes ont dû évacuer leurs habitations en raison des inondations.

Drame de la folie

Un drame s'est déroulé hier matin dimanche à Sleydinge (Belgique). En l'absence de son mari, une ménagère, prise subitement d'un accès de folie, a égorgé dans leurs lits, avec un rasoir, ses trois enfants âgés respectivement de quatre, six et dix ans.

Un train contre un troupeau de vaches

Un troupeau de vaches traversait, samedi, un passage à niveau, à Neuilly-les-Forêts (Calvados), quand survint le train transatlantique Cherbourg-Paris. Le mécanicien renversa la vapeur, mais ne put s'arrêter que deux kilomètres plus loin. Quatre vaches furent littéralement broyées. Un amas de chair et d'os entrava l'action des freins. Ce n'est qu'au bout d'une heure de travail que le train put repartir.

Le mauvais temps en Italie

Depuis plusieurs jours, il fait mauvais temps en Italie. On signale même une abondante chute de neige dans la région de Biella (Piémont). La température s'est considérablement abaissée.

LES SPORTS

Le championnat suisse de football

Lausanne-Sports ayant battu, hier dimanche, Concordia-Bâle, par 4 buts à 1, les quatre finalistes du championnat suisse sont connus. Ce sont : Grasshoppers, qui, hier, en première finale, a battu Urania-Genève par 3 buts à 1 ; Urania, Zurich et Lausanne.

A Neuchâtel, Servette s'est définitivement tiré d'affaire en battant, par 5 buts à 1, Etoile-Chaux-de-Fonds.

Les championnats cyclistes sur piste

Hier dimanche, au vélodrome de Plan-les-Ouates, près de Genève, se sont disputés les championnats cyclistes suisses sur piste. Il y avait trois catégories : vitesse pour amateurs, vitesse pour professionnels et course derrière entraîneurs à motocyclettes. Ces catégories ont été gagnées respectivement : par Wägeli (Zurich), avec 3 victoires, par Riehl (3 victoires) et par Henri Suter qui a couvert les 100 kilomètres derrière motocyclette en 1 h. 29 m. 5,2 sec.

Le tour d'Italie

Samedi, la neuvième étape du tour d'Italie cycliste s'est terminée par la cinquième victoire d'étape de Guerra. Presque tous les coureurs sont arrivés ensemble.

Voici le classement :

1. Guerra, qui a couvert les 265 km. 300 en 9 h. 6 m. 25 sec., soit une moyenne horaire de 29 km. 070 ; 2. Mara ; 3. Negrini ; 4. Maini ; 5. Battesini ; 6. Stöpel ; 7. Binda ; 8. Balmamio ; 9. Menegazzi ; 10. Giuntelli. Suivent 42 coureurs avec le même temps que Guerra.

La course motocycliste de la Forelaz

Nous donnerons demain les résultats de la course de côte de la Forelaz, en Valais, qui a été disputée hier, dimanche.

Nous nous bornerons aujourd'hui à signaler la seconde place de Meuwly, dans la catégorie des side-cars 600 cm³ (13 m. 7,6 sec.) et la victoire de Kirsch, en catégorie side-cars 1000 cm³, qui a réussi à battre un record (13 m. 1,6 sec.).

Le tour de France cycliste

Cette course fameuse, qu'organisent, chaque année, le journal parisien L'Auto et son directeur, M. Desgrange, se disputera au mois de juillet prochain.

Le total des prix assurés dès maintenant est de 502.400 francs français. L'Auto s'inscrit dans ce montant pour 150.000 fr., dont 30.000 au premier du classement général.

Il y aura quelques modifications de détail dans l'organisation. On essayera comme toujours de réduire les arrivées en groupes. Mais aucun changement important n'est apporté à la formule de l'an passé. Cette année encore, cinq pays présenteront huit coureurs chacun, qui disputeront le challenge que détiennent la Belgique. En dehors de ces cinq équipes, dites des « nationaux », s'aligne une seconde catégorie, celle des « individuels », dont le nombre est aussi de quarante.

Dans cette liste, on trouve un Suisse, le Fribourgeois Pipoz.

On mande de Paris que le coureur suisse Auguste Erne, qui a gagné, dimanche passé, le championnat de Zurich, vient d'être engagé comme quatrième coureur de l'équipe suisse.

PETITE GAZETTE

Le retour d'un prisonnier de guerre

Un soldat allemand, Oscar Daubmann, disparu depuis octobre 1916, vient de rentrer à Fribourg-en-Brigau, via Naples et Chiasso. Fait prisonnier sur la Somme en 1916, Daubmann fut condamné à vingt ans de pénitencier pour avoir tué une sentinelle en tentant de s'enfuir.

Daubmann, maintenant âgé de trente-six ans, réussit dans une seconde tentative d'évasion et, après cinq mois d'aventures, parvint à Palerme.

Il y a quelques années, les parents du disparu avaient été informés que leur fils était vivant en Afrique, mais confirmation de la nouvelle ne put alors être obtenue. Daubmann perdit connaissance en arrivant à la gare où une foule de plusieurs milliers de personnes s'était rassemblée pour lui souhaiter la bienvenue.

La digue du Zuiderzee

La digue reliant les deux côtés du Zuiderzee (Hollande) est achevée. La partie du Zuiderzee ainsi séparée de la mer du Nord devient dorénavant le lac IJssel.

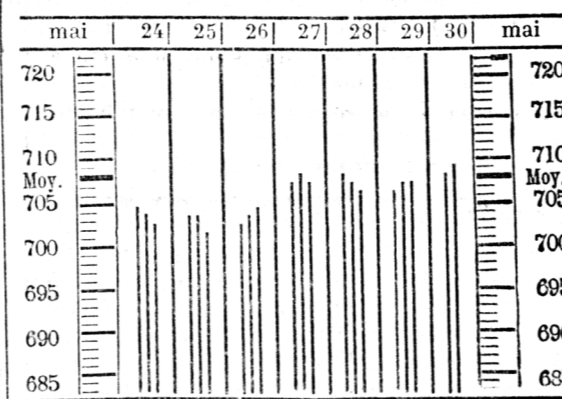
Automobilisme

La course de l'Éifel

En Allemagne, hier dimanche, la course de l'Éifel a été gagnée, dans la catégorie jusqu'à 1500 cm³, par le Zurichois Tauber, sur Alfa-Roméo, en 3 h. 7 m. 24 sec., moyenne 102 km. 240. Dans la classe au-dessus de 1500 cm³, Caracciola, sur Alfa-Roméo, s'est classé premier en 2 h. 48 m. 22 sec., moyenne 113 km. 78, nouveau record, meilleur temps de la journée ; 2. Dreyfus, sur Bugatti ; 3. Branchisch, sur Mercedes ; 4. von Stuck, sur Mercedes ; 5. Chiron, sur Bugatti.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

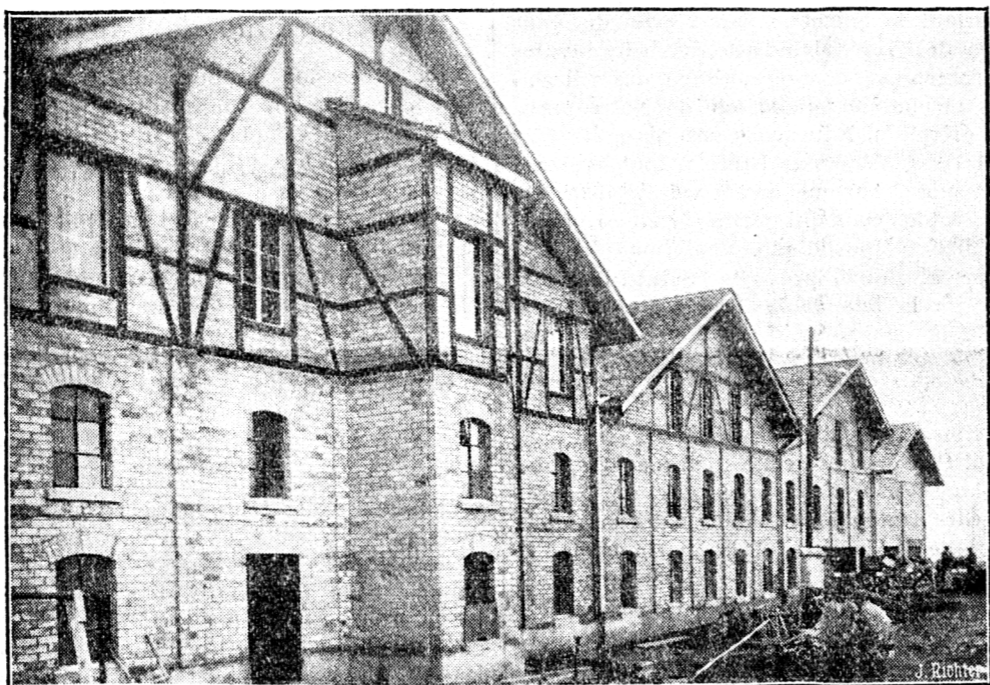
BAROMÈTRE



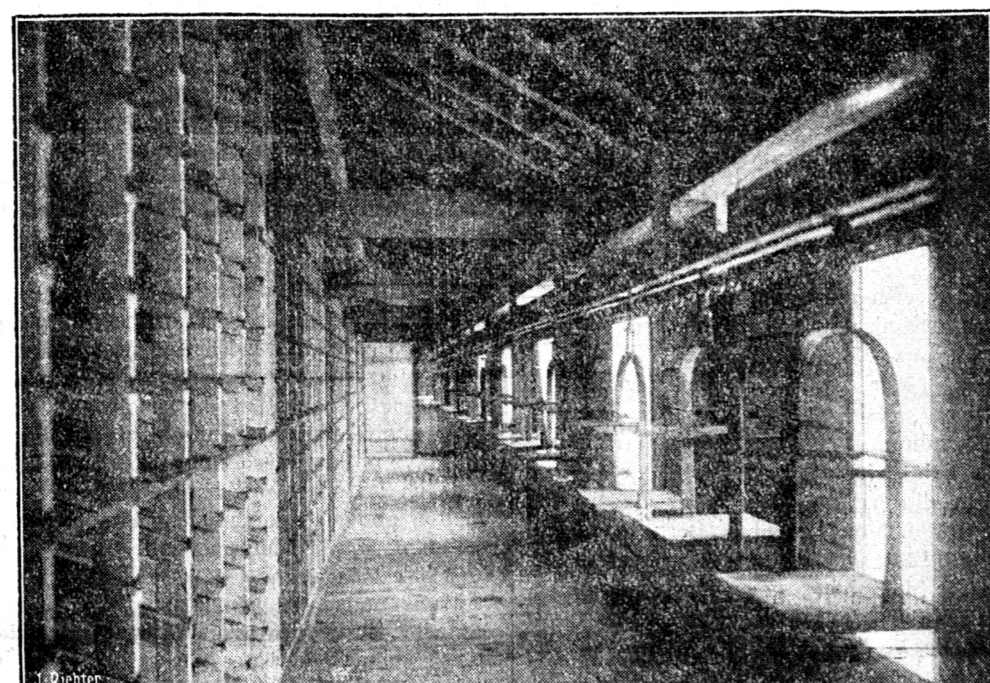
THERMOMÈTRE

Date	7 h. m.	11 h. m.	7 h. soir
mai 24	8	12	14
mai 25	6	11	14
mai 26	7	12	14
mai 27	6	12	11
mai 28	8	15	13
mai 29	9	10	9
mai 30	7	11	7

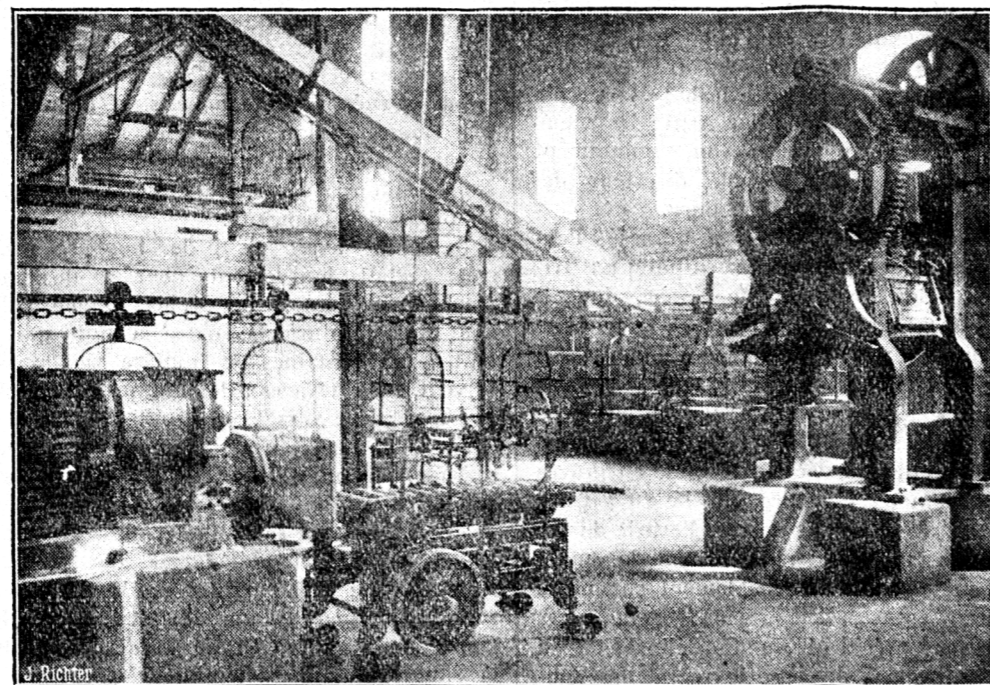
La tuilerie de Corbières



Vue du bâtiment.



Le séchoir.



Moules pour grosses tuiles.

Dernière heure

EN VUE

DE LA CONFÉRENCE DE LAUSANNE

Londres, 30 mai.

(Havas.) — Le Daily Mail publie une interview de M. Macdonald, d'après laquelle le premier-ministre se déclare résolu à se rendre à Lausanne, parce que les questions qui seront traitées ont une extrême importance pour la situation économique de la Grande-Bretagne : « Tous les Anglais, à quelque parti qu'ils appartiennent, voient nettement à présent que les problèmes à résoudre ne visent pas seulement à rétablir la prospérité d'un pays isolé mais à provoquer le réveil du commerce mondial. »

Parlant ensuite de la nouvelle politique douanière adoptée par le gouvernement britannique, M. Macdonald a ajouté : « Nous avons été obligés de prendre des mesures, car, si nous ne nous étions pas protégés au milieu de l'effondrement mondial, nous aurions été beaucoup plus éprouvés que nous ne le sommes actuellement. »

Le premier-ministre a dit ensuite : « J'aimerais voir la conférence de Lausanne examiner ce problème sous ses différents aspects, ainsi que celui des dettes et des réparations. C'est un problème international qu'une nation ne peut régler seule. »

Commentant cette interview, le rédacteur diplomatique du Daily Mail écrit :

« Le point de vue exprimé par M. Macdonald marque un changement manifeste en ce qui concerne la conférence de Lausanne. Cette déclaration vise évidemment à faire connaître à l'étranger l'opinion du gouvernement britannique, et l'on croit savoir que la question d'étendre le programme de la conférence de Lausanne a formé l'un des principaux sujets abordés la semaine dernière au cours de la conversation téléphonique que M. Macdonald a échangée avec M. Stimson. »

Un article de M. Mussolini

Berlin, 30 mai.

Le Børsen Courier publie un article de M. Mussolini où le chef du gouvernement italien développe les propositions présentées par l'Italie à la conférence de désarmement sur l'interdiction des armes offensives.

« Nous estimons, conclut M. Mussolini, que les propositions italiennes permettent de donner une efficacité plus grande aux armes défensives et de limiter la puissance d'action des armements offensifs. Un acte décisif s'impose si on veut tirer le monde de la méfiance qui submerge l'atmosphère internationale. »

« La formule italienne offre une solution pratique du problème. Assurément certaines armes offensives, le monde pourra retrouver le calme nécessaire à son relèvement économique. »

Le nouveau gouverneur de Chypre

Londres, 30 mai.

Le Colonial office annonce un mouvement qui comprend le déplacement de sir Ronald Storrs, gouverneur de Chypre pendant les troubles de l'an dernier, et son remplacement par sir Reginald Edward Stubbs, gouverneur de la Jamaïque depuis 1926, ancien secrétaire colonial de Ceylan (1913-1919), ancien gouverneur de Hong-Kong (1919-1926), fils de l'évêque anglican d'Oxford.

Sir Ronald Storrs quittera son poste en novembre pour se rendre en Rhodésie du nord, où il succédera à sir J. C. Maxwell. Sir S. Spencer Davis, trésorier en Palestine, est nommé gouverneur de Sainte-Hélène et le major Hubert Winthrop Young, conseiller du commissariat de l'Irak, devient gouverneur de Nyassaland.

L'Argentine et la conférence impériale britannique

Buenos-Ayres, 30 mai.

Le gouvernement argentin enverra un observateur à la conférence d'Ottawa. Le ministre des affaires étrangères a déclaré que le gouvernement argentin suit attentivement la situation en raison d'une déviation possible du commerce anglo-argentin.

Le prince-héritier d'Italie en Calabre

Rome, 30 mai.

Le prince et la princesse de Piémont ont commencé à Cosenza une visite de la Calabre. La population de cette ville a reçu les princes avec enthousiasme.

Le prince et la princesse sont allés voir la croix byzantine que Frédéric II de Souabe offrit, en 1222, à la cathédrale de Cosenza, le jour de son sacre.

Ils ont ensuite visité différents travaux de bonification ainsi que des édifices publics et les principaux monuments, notamment le temple byzantin de Saint-Marc et le « code péopre » du sixième siècle, le plus grand évangile grec enluminé.

Les fêtes de saint Antoine de Padoue

Padoue, 30 mai.

A son arrivée à Padoue, le cardinal Lega, envoyé du Pape, a été reçu par les autorités. Une compagnie d'infanterie présentait les armes, tandis que la musique jouait l'hymne pontifical. Le cardinal Lega s'est rendu en automobile à l'église de Saint-Antoine de Padoue, où une cérémonie solennelle a eu lieu. Le cardinal, après une prière devant le tombeau de saint Antoine, a donné à la foule la bénédiction papale.

Election en Alsace

Strasbourg, 30 mai.

(Havas.) — A l'élection au conseil d'arrondissement, canton de Strasbourg-sud, ont obtenu : M. Muerschel, communiste dissident, 958 voix ; Bohn, socialiste unifié, 756 ; Moser, catholique national, 302. Il y a ballottage.

Il s'agissait de remplacer M. Mourer, communiste, ancien conseiller général.

Les deux passagers suisses qui ont trouvé la mort dans un accident d'aviation

Rome, 30 mai.

M. Alfred Lang-Villars, qui vient de trouver aux côtés de sa jeune femme une mort horrible dans l'accident d'aviation d'Italie (voir Faits divers), rentrait en France, par le Georges-Philippar, à l'issue d'une tournée d'inspection en Extrême-Orient, pour le compte de la maison Louis Dreyfus.

Il avait séjourné, notamment, à Changhaï, lors des derniers événements dramatiques qui ont marqué le conflit sino-japonais. Très estimé dans les milieux financiers, très répandu dans le monde, M. Lang-Villars avait fait un long séjour à Buenos-Ayres, il y a quelques années, où il dirigeait les affaires de son cousin, M. Louis Dreyfus. Ses hautes qualités lui avaient valu d'être élu président de la Chambre de commerce française de Buenos-Ayres. Le gouvernement français l'avait fait chevalier de la Légion d'honneur pour les services qu'il avait rendus à la cause de l'expansion française.

Le couple infortuné laisse trois jeunes enfants.

Des escrocs

Marseille, 30 mai.

(Havas.) — On vient d'arrêter les nommés Lacaut et Pascal, auteurs d'une tentative d'escroquerie dont faillit être victime une personnalité parisienne, appartenant au monde de la banque et du théâtre. A la suite d'un accident d'automobile récent, au cours duquel trouva la mort M. Camoins, directeur d'un théâtre parisien et dont ladite personnalité était commanditaire, un détresseur profita vraisemblablement du moment où l'automobiliste gisait sur la route pour fouiller ses poches et lui déroba de nombreux contrats d'artistes signés en blanc. L'un de ces contrats présentait toutes les apparences d'une lettre de crédit. Le malfaiteur le lava en ayant soin de respecter la signature et le transforma en une lettre de crédit de 4 millions. Lacaut et Pascal présentèrent dans une banque de la région provençale le papier maquillé. On les invita à passer dans quelques jours pour toucher la somme. Entre temps, le maquillage fut découvert à Paris. Des inspecteurs furent envoyés par la Sûreté et arrêtèrent Lacaut et Pascal.

Les journaux précisent que la personnalité qui faillit être victime de cette tentative est M. Henri Rothschild.

SUISSE

Affaires grisonnes

Coire, 30 mai.

Le Grand Conseil des Grisons a décidé d'accorder à la ville de Coire une subvention de 50.000 francs pour la construction d'un marché couvert et halle d'expositions.

Par 44 voix contre 34, il a adopté une motion sur l'introduction de la représentation proportionnelle pour l'élection des membres des tribunaux et des députés au Grand Conseil. L'introduction de la proportionnelle est affaire des arrondissements. Le canton est divisé en 39 arrondissements. Les arrondissements auront la faculté de l'introduire, à condition que la majorité des électeurs de l'arrondissement en décide ainsi.

Le colonel Zuppinger

Zurich, 30 mai.

Samedi est décédé le colonel du génie Fritz Zuppinger, architecte. Il était âgé de 57 ans.

Le Heimatschutz

Schaffhouse, 30 mai.

La Ligue suisse pour la protection de la nature a tenu hier dimanche, à Schaffhouse, sa 19^{ème} assemblée générale ordinaire. Des conférences ont été faites par l'inspecteur forestier Uehlinger sur l'activité et l'organisation de la commission schaffhouseoise, pour la protection de la nature, par M. Büttler, sur le Rhin et sa chute et par M. Jaag, sur certaines caractéristiques de la chute du Rhin.

A l'unanimité, l'assemblée a voté une résolution constatant que, pour ne pas perdre sa glorieuse réputation, la chute du Rhin ne doit plus subir aucune atteinte. C'est donc aux autorités qu'il appartient de prendre les mesures qu'il convient.

Une route alpestre saint-galloise

Nesslau (Toggenburg), 30 mai.

Sur l'initiative de la section saint-galloise du Touring-Club et de la Société des intérêts du Toggenbourg, la question de la construction d'une route alpestre Toggenbourg-Appenzell a été débattue. Deux projets ont été examinés, l'un pour Nesslau-Kraem-Urnäsch, coûterait 700.000 fr., l'autre par Nesslau-Schwägalp-Appenzell, coûterait 900.000 fr. L'assemblée s'est prononcée pour la mise en œuvre prochaine des travaux et la constitution d'un comité.

CHANGES A VUE

Le 30 mai, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 06	20 26
Londres (1 livre sterling)	18 75	18 95
Allemagne (100 marks or)	120 75	121 75
Italie (100 lires)	26 15	26 35
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	15 05	15 25
New-York (1 dollar)	5 08	5 12
Bruxelles (100 belgas ; 500 fr. belg.)	71 30	71 80
Madrid (100 pesetas)	41 50	42 50
Amsterdam (100 florins)	206 75	207 75
Budapest (100 pengö)	—	—

Les fêtes mariales de Fribourg

Les séances d'études

Les fêtes du 350^{ème} anniversaire des Congrégations mariales établies à Fribourg par saint Pierre Canisius ont commencé samedi par des séances d'études. Le matin, à 10 h., dans la salle paroissiale de Saint-Nicolas, à la Grand-rue, le R. Père Villaret, secrétaire général des Congrégations de la Sainte Vierge, à Rome, a parlé des Congrégations et de l'Action catholique.

Dans l'assistance, très nombreuse, on notait Mgr Folletète, vicaire général à Soleure ; les R. Pères Baron, de Bonneville et Hittler ; plusieurs professeurs de l'Université et du Collège, plusieurs dames qui sont à la tête des œuvres dans la ville de Fribourg.

Le conférencier a fait un bel historique des Congrégations mariales, marquant leur activité infatigable et ininterrompue à travers les vicissitudes et les tempêtes, grâce à l'action continue de la bienfaisante Providence.

Le R. Père Villaret a montré, d'autre part, ce que devait être la collaboration des congrégations à l'Action catholique : multiforme, souple, adaptée aux conditions propres à chaque pays, en vue du développement de la vie intérieure et, aussi, d'une activité intarissable, d'un dévouement de tous les moments au prochain dans le besoin et dans l'épreuve. Ce fut un exposé clair et précis des devoirs et des travaux des congréganistes, soit pris en groupe soit considérés individuellement.

M. le chanoine Rast, regrettant l'absence de S. Exc. Mgr Besson, empêché par la maladie d'assister à cette réunion, a exprimé au conférencier la reconnaissance de l'auditoire.

L'après-midi, à 2 h., dans la même salle, le R. Père Gigon, professeur à l'Université, a exposé le rôle des Congrégations mariales au Collège et à l'Université. Le R. Père Gigon a tout d'abord montré l'« idéal » : ce qui devrait être. La congrégation devrait remédier aux misères dont est accablé notre prochain ; faire de l'action catholique, c'est subvenir à notre prochain dans la nécessité et dans l'indigence. Il ne s'agit pas seulement de vouloir faire du bien à l'« humanité », mais bien à tel ou tel individu. Sans omettre la pratique spirituelle, il faut avoir un esprit concret.

Le conférencier a brièvement marqué ce qu'était, au début, l'activité des Congrégations fondées par saint Pierre Canisius : prières ; soins aux pauvres et aux malades, œuvres multiples de miséricorde.

Les organisations du Collège et de l'Université ne sont pas sans avoir des défauts et des imperfections, inhérents à leur composition : il s'agit de jeunes gens et non pas d'hommes formés ; il y a, d'autre part, des changements continus. Toutefois, il faut noter que la congrégation du Collège marche mieux que celle de l'Université, parce que ses membres sont davantage sous l'influence des professeurs.

On demande beaucoup à des jeunes gens qui ont le souci de poursuivre leurs études ; tant d'associations catholiques les sollicitent. Enfin, on ne s'occupe pas assez du but à atteindre.

L'exposé du R. Père Gigon terminé, M. l'abbé Gremaud, professeur au Collège, qui présidait, a ouvert la discussion. On a surtout insisté sur le fait que beaucoup d'œuvres réalisées, il y a 350 ans, par les Congrégations mariales étaient aujourd'hui par d'autres groupes. Or, comme l'a fait remarquer le R. Père Villaret, il s'agit avant tout d'éviter le double emploi, la concurrence. Il reste d'ailleurs assez à faire ; tant de besoins nouveaux doivent être satisfaits dans tant de domaines. Il faut savoir se borner, classer, répartir l'activité des membres suivant les aptitudes de chacun.

M. l'abbé Rosset, professeur au Collège, a insisté sur la nécessité primordiale de la formation religieuse. Le recrutement des congréganistes n'est pas chose simple. Il ne s'agit pas que de se préoccuper du nombre ; le nombre diminuera si la qualité s'en va.

Tirant les conclusions de cette première partie, M. l'abbé Gremaud a déclaré que la congrégation, par le moyen de la dévotion à la Sainte Vierge, était une école de formation de la piété, d'une piété rayonnante, par la réalisation d'œuvres, par un apostolat qui peut s'exercer dans un cercle restreint et hors de ce cercle.

Deux autres exposés, qui concernaient les congrégations dans la paroisse, ont été présentés ensuite. Mgr Folletète, vicaire général à Soleure, s'est d'abord occupé des congrégations d'hommes et de jeunes gens. Selon l'esprit de leurs fondateurs, ces congrégations ont été créées pour le bien des âmes et pour la gloire de Dieu. Il s'agit d'une élite soigneusement choisie dans la masse ; il ne faut donc pas inscrire des membres d'office. Il y a certes d'autres groupes paroissiaux utiles, mais la congrégation s'occupe spécialement de l'âme du jeune homme ; elle travaille en profondeur.

Les Congrégations mariales ont pour raison d'être, par la dévotion à la Sainte Vierge, de former des hommes pieux, des hommes meilleurs, purs, qui savent se défier de leur faiblesse et résister aux tentations multiples et aiguës du monde actuel, aux attaques du vice.

Mgr Folletète a ensuite défini, en termes élevés, l'idéal que le jeune homme chrétien doit se faire de la femme, idéal qui, on le sait assez, a beaucoup souffert de nos jours.

Le conférencier a encore montré les moyens qu'il y avait de rester l'élite : la communion fréquente qui soutient et fortifie ; l'Action catholique qui est le dévouement envers son prochain, l'apostolat salutaire, la charité, l'action individuelle, surtout de camarade à camarade.

Il a conclu en citant une formule lapidaire

du R. Père Villaret : « L'élite pour la masse ; la masse par l'élite ! »

De nouveau, la discussion fut fort animée. Le R. Père Villaret a notamment montré dans la congrégation un moyen de grouper les bonnes volontés qui s'ignorent, d'en faire des auxiliaires du curé, des « vicaires laïques ». M. l'abbé Gremaud a défini la congrégation : un ferment destiné à la masse. On fera un choix de jeunes gens, on en formera un noyau. Du moment qu'il y a, à la base, la dévotion à la Sainte Vierge, on se trouve en face d'une Congrégation mariale. Mgr Folletète, reprenant la parole, a montré dans la congrégation un moyen de renouveler la vie spirituelle et religieuse d'une société de jeunes gens. Que, selon le vœu de Sa Sainteté Pie XI, les congrégations restent ce qu'elles sont, mais qu'elles fassent le nécessaire pour prendre rang dans l'Action catholique organisée.

Dernier conférencier de la journée, M. l'abbé Schübel, curé de Vernier (Genève), a montré où en étaient les congrégations de femmes et de jeunes filles. Le conférencier a fait état d'une enquête entreprise, dans le canton de Genève, sur les associations d'Enfants de Marie.

Il résulte de cette enquête que la vie de ces associations est aujourd'hui languissante. On donne comme causes de cet effacement : 1^o le fait que l'esprit paroissial est en baisse ; 2^o que les œuvres d'intérêt général ont nui à ces associations ; 3^o qu'un certain discrédit plane actuellement sur les dites associations.

Il s'agit de rejuvenir les cadres, d'adapter ces organisations et de les placer dans l'Action catholique.

M. l'abbé Schübel a fait une analyse très complète de la jeune fille moderne, dangereusement indépendante, par la faute, pour une part, des parents, qui font montre d'une faiblesse coupable. L'indifférence et le manque d'enthousiasme nuisent par ailleurs au recrutement des Enfants de Marie.

Il s'agit de lutter contre ces tendances et de donner une orientation nouvelle aux œuvres féminines. Il convient de revivifier ces congrégations en y incorporant une élite convaincue et conquérante, en faisant de ces organisations des œuvres de préservation et, surtout, de formation.

Les dangers qui menacent la jeune fille sont nombreux : lectures mauvaises, promiscuité de l'usine, des ateliers ou des bureaux, spectacles malsains, danse... Il faut, pour y résister, une piété solide, mais aussi une volonté conquérante. Il s'agit de comprendre, c'est-à-dire de compatir, d'agir avec zèle, enfin. Il y a, pour y parvenir, des moyens surnaturels et des moyens naturels, notamment les cercles d'études, dont l'importance est grande.

La discussion qui a suivi cet exposé a été aussi fort intéressante. Le R. Père Villaret, traitant de la vie languissante qu'on a noté dans plusieurs associations d'Enfants de Marie, a montré qu'on ne s'intéresse à une congrégation que dans la mesure où cette congrégation est restée vraiment une congrégation, soit dans la mesure où elle est active, vivante et intéressante.

Un échange de vues animé a eu lieu sur certains points délicats, sur certains divertissements, notamment la danse. Cet échange de vues a montré la difficulté qu'il y a à élaborer un règlement uniforme. Il a montré aussi la nécessité de parvenir à quelque chose de précis et de large : à une division en deux groupes : la congrégation et l'Association.

Avant de lever la séance, M. l'abbé Gremaud a exprimé la reconnaissance des auditeurs à l'égard des conférenciers, qui, dans des exposés instructifs et personnels, ont donné d'utiles précisions sur le rôle des congrégations. M. l'abbé Gremaud a rappelé le bien considérable réalisé, grâce à la piété, à l'esprit de sacrifice et de dévouement. Il a éloquentement marqué tout ce que nous devons à saint Pierre Canisius, fondateur des Congrégations mariales de Fribourg.

L'office pontifical

Hier matin, dimanche, de nombreuses communions ont été distribuées dans les églises de Notre-Dame et du Collège. Mais le temps pluvieux a empêché les organisateurs de donner ensuite à la fête l'ampleur qu'ils avaient prévue. La grand-messe pontificale, qui devait être célébrée sur la place de Notre-Dame, dans un décor soigneusement préparé, a dû avoir lieu dans la cathédrale de Saint-Nicolas. Une foule considérable remplissait la vaste enceinte, foule pieusement recueillie, composée d'hommes, de femmes, de jeunes gens et de jeunes filles qui arboraient fièrement leurs insignes d'Enfants de Marie.

Aux premiers bancs de la nef, les représentants du gouvernement et du conseil communal de Fribourg avaient pris place, accompagnés de leurs huissiers.

L'office a été célébré par Son Exc. Mgr de Maria, nonce apostolique, assisté d'un nombreux clergé. Les chants liturgiques ont été exécutés par le chœur mixte de Saint-Nicolas et par les séminaristes.

A l'évangile, Mgr Ems, R^me Vicaire général, a prononcé une vibrante allocution. Il a annoncé que notre évêque vénéré, Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, souffrant, ne pouvait prendre part, malgré son vif désir, aux fêtes mariales. Mgr Ems s'est fait l'interprète de toute l'assistance pour exprimer au chef respecté de notre diocèse les vœux les plus ardents de prompt rétablissement. Puis il a donné lecture de la lettre suivante adressée par Notre Saint-Père le Pape à Mgr Besson, à l'occasion du 350^{ème} anniversaire de la fondation des Congrégations mariales de Fribourg :

A Notre Vénérable Frère
Marius Besson,
évêque de Lausanne, Genève et Fribourg,
PIE XI, PAPE

Vénérable Frère,

Salut et bénédiction apostolique.

Dans cette très ancienne ville de Fribourg s'élève une église remarquable, qui, depuis sept siècles déjà, est dédiée à la « Bienheureuse Vierge Marie conçue sans péché ». De ce sanctuaire, comme d'un centre, le culte marial a commencé à rayonner et à se répandre dans tout le pays d'alentour. C'est dans ce saint édifice et cette demeure de la piété que fleurissent les premières associations d'ouvriers qui honorent Marie comme leur céleste Patronne. Là, saint Pierre Canisius fonda chez vous la première Congrégation de Marie pour réformer la vie du peuple chrétien. Là, ensuite, d'autres Congrégations mariales, celle surtout qui prospère au collège Saint-Michel, et toutes les autres pieuses confréries, ont puisé la force et le courage pour défendre la foi contre les erreurs et les schismes qui menaçaient le pays de toutes parts. — Or, en cette année, la trois cent cinquantième depuis que Grégoire XIII, Notre prédécesseur, a heureusement approuvé les premières Congrégations mariales, cette église, ferme rempart de la foi catholique, déjà enrichie de plusieurs privilèges et d'honneurs par les Pontifes romains, Nous avons voulu la couronner du titre de basilique mineure. Quant aux fêtes que les Congrégations mariales ont décidé de célébrer prochainement, Nous désirons et souhaitons y participer par Notre présente lettre. C'est pourquoi Nous vous félicitons de tout cœur, Vous, Vénérable Frère, et tous les congréganistes de Marie, des œuvres de miséricorde et de charité que le culte de Marie a inspirées et provoquées chez vous pour le bien spirituel et corporel du prochain. Nous exhortons vivement ces mêmes congréganistes à nourrir et à entretenir un amour et une piété de jour en jour plus fervents envers la glorieuse Reine du monde ; qu'ils déploient un zèle ingénieux et se donnent toutes les peines pour amener les autres fidèles à se mettre au nombre des congréganistes ; qu'ils s'appliquent aussi à promouvoir et à aider de toutes leurs forces les congrégations elles-mêmes.

En priant le Seigneur par Marie de vous accorder des fruits abondants, selon les besoins de notre temps ; comme présage des célestes faveurs et comme témoignage de Notre particulière affection. Nous vous accordons de tout cœur, à Vous, Vénérable Frère, à tout le clergé et au peuple, surtout aux congréganistes de Marie et à tous ceux qui participeront aux fêtes, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 22 mai, en la fête de la Très Sainte Trinité, l'an 1932, la onzième année de Notre Pontificat.

PIE XI, PAPE.

Mgr Ems, après avoir exprimé sa gratitude au Saint-Père pour cette marque d'insigne bienveillance, a remercié Son Exc. le Nonce, les autorités cantonales et communales, les organisateurs de la journée et les participants. Il a montré combien le canton de Fribourg avait été visiblement protégé par la divine Providence grâce à l'intercession de la Vierge Marie, pour laquelle il a toujours eu une vénération profonde. Il a évoqué la belle figure de saint Pierre Canisius le gardien de la foi dans notre canton et le protecteur de la Suisse, dont l'esprit a été si bien conservé par les congrégations qu'il avait fait naître.

Mgr Ems a ensuite adressé à l'assistance quelques paroles en langue allemande.

Sa belle allocution a fait une profonde impression sur le pieux auditoire.

Après l'office, Mgr le Nonce a donné la bénédiction papale.

Le repas

Un repas, servi avec soin, a réuni les invités et les organisateurs à l'Hôtel suisse. On remarquait, aux côtés de S. Exc. le Nonce apostolique, Mgr Ems, vicaire général ; M. Perrier, président du gouvernement ; M. Aebly, syndic de Fribourg ; Mgr Quartenoud, prévôt de Saint-Nicolas ; Mgr Folletète, vicaire général du diocèse de Bâle pour la partie française ; MM. Vonderweid et Bernard Weck, conseillers d'Etat ; M. Hauptmann, recteur de l'Université ; M. Spicher, conseiller communal ; le R. Père Villaret, secrétaire général des Congrégations de la Sainte Vierge, à Rome ; le R. Père Baron, directeur des Congrégations mariales de France ; le R. Père Crofton, directeur des congrégations d'Angleterre ; M. le chanoine Charrière ; le R. Père de Chastony ; le R. Père Gigon ; M. le professeur Trezzini ; M. l'abbé Gremaud et M. l'abbé Rosset, professeurs au collège Saint-Michel ; M. le chanoine Vonderweid, curé de la cathédrale ; M. le chanoine Bovet ; M. le chancelier Arni ; les membres du comité d'organisation, notamment M. le chanoine Rast, le zélé directeur des Congrégations mariales de Fribourg.

Mgr Ems, vicaire général, a adressé l'expression de la gratitude des catholiques fribourgeois à Son Exc. Mgr le Nonce, dont il a montré la remarquable activité et la parfaite connaissance de nos constitutions religieuses. Il a remercié ensuite les autorités, M. le chanoine Rast, les délégués des congrégations de France, d'Angleterre et d'Italie. Il a exprimé le vœu que cette journée fût féconde en grâces pour le canton de Fribourg, qu'elle fit germer dans les cœurs et se développer l'esprit de foi profonde en la Sainte Vierge, dont la main tutélaire s'est étendue si visiblement sur notre cher pays.

M. Perrier, président du Conseil d'Etat, a exprimé, en termes délicats, le regret des congréganistes de n'avoir pas au milieu d'eux leur cher Evêque et il a adressé à Son Exc.

Mgr Besson le salut respectueux du gouvernement et du peuple fribourgeois. Il a dit ensuite au Nonce les sentiments d'affection qui animent le peuple de Fribourg à l'égard du Saint-Siège et de son représentant en Suisse. Rappelant le souvenir du nonce Bonhomius, il a montré que le canton de Fribourg accueille toujours avec joie et avec respect le délégué du Saint-Siège.

M. Perrier, en quelques paroles saisissantes, a montré le rôle que Fribourg veut jouer par son université, en contribuant dans une mesure aussi large que possible au rayonnement de la doctrine catholique. Cette ambition est appuyée sur des siècles de fidélité à l'Eglise, sur des traditions transmises par saint Pierre Canisius, dont l'action a été si décisive pour le maintien de la foi dans notre canton.

M. Aebly, syndic de Fribourg, après avoir évoqué éloquentement l'action du nonce Bonhomius et l'œuvre de saint Pierre Canisius, a montré que la fondation de la congrégation des hommes, dite des Bourgeois, de la congrégation des dames et de la congrégation latine du collège Saint-Michel, avait déterminé un retour significatif à la dévotion à la Sainte Vierge et aux traditions religieuses quelque peu délaissées. Les congrégations ont préparé des générations fortes et agissantes, soucieuses du bien général. Cette force morale est plus que jamais nécessaire aujourd'hui où l'athéisme tend à s'ériger en maître des consciences et des volontés, avec la complicité des événements provoqués par la crise que nous traversons.

Mgr de Maria a bien voulu prononcer quelques paroles en italien. Il l'a fait avec une exquise délicatesse pour le canton et la ville de Fribourg ; il a dit les mérites qu'ils avaient à la reconnaissance du Saint-Siège pour leur fidélité et leur attachement. Il a assuré que Notre Saint-Père le Pape suivait avec une grande bienveillance l'activité de Fribourg au point de vue catholique ; il a ajouté que c'était par reconnaissance pour notre canton qu'il avait voulu honorer l'église de Notre-Dame et adresser à Fribourg sa bénédiction apostolique. S. Exc. le Nonce a appelé à son tour la bénédiction du ciel sur les autorités fribourgeoises, sur les organisateurs et sur les invités ainsi que sur leurs familles.

La cérémonie de l'après-midi

La procession à Bourguillon, qui s'annonçait magnifique, n'a pu, malheureusement, avoir lieu. Elle fut remplacée par une cérémonie et une prédication à l'église de Notre-Dame pour les congréganistes allemands, et à Saint-Nicolas, par le chant des litanies de la Sainte Vierge et la bénédiction du Saint Sacrement.

C'est devant une foule très nombreuse que M. le chanoine Charrière a prononcé à Saint-Nicolas une allocution étonnante sur le culte de la Sainte Vierge.

Voici le résumé du sermon de M. le chanoine Charrière :

L'inclémence du temps et l'indisposition de S. Exc. Mgr notre Evêque n'ont pas permis aux organisateurs des fêtes mariales de développer dans toute sa splendeur le programme qu'ils avaient établi. La cérémonie plus restreinte à laquelle nous assistons, n'en a pas moins sa haute et impressionnante signification. Des délégués de Nosseigneurs les Evêques de Suisse, la présence du gouvernement de Fribourg, des délégués de nos divers cantons et aussi des ressortissants des principales nations, sont à notre fête de famille. S. Exc. le Nonce apostolique, accompagné du directeur général des congrégations mariales, nous a apporté la bénédiction du Père commun des fidèles. La leçon qui se dégage de ces solennités, est celle de la confiance dans les congrégations mariales, qu'on avait trop oubliées. Le présent congrès nous rappelle leur fécondité sans cesse rejuvenie. Par elles, c'est la dévotion à la Vierge Marie, qu'elles vivifient d'une manière si opportune. On s'était imaginé que cette forme d'organisation catholique avait fait son temps. Mais une salutaire réaction s'est produite et a réhabilité le grand moyen de sanctification dont parlait saint Pierre Canisius. Ce moyen n'a rien perdu de son actualité. Il suffit de savoir l'adapter aux diverses circonstances. Puissions-nous donc, chacun dans notre sphère, nous en faire les apôtres ; nous ne le ferons pas simplement par attachement à une tradition ancienne, mais parce que vraiment la piété mariale entretenue et développée est la grande dévotion que le Christ Sauveur nous a léguée.

Marie est l'éducatrice de notre vie religieuse individuelle et de notre vie sociale.

Une cérémonie analogue a eu lieu à l'église de Notre-Dame où le R. Père Monti a fait un sermon éloquent pour les participants de langue allemande.

La procession du soir

La journée de dimanche s'est terminée par une manifestation grandiose. Dès 8 heures, la procession s'est groupée sur la place de Notre-Dame, à la rue du Pont-Muré et sur la place des Ormeaux.

La pluie avait cessé de tomber, mais le ciel restait lourdement chargé de nuages menaçants. Vers 8 h. 1/2, la longue colonne s'est mise en marche dans la nuit qui tombait : des centaines de lumière vacillant sous le vent, mais vivaces ; des litanies et des chants qui montaient vers le ciel, ont animé les rues.

En tête, la croix de Notre-Dame, avec les servants de messe de cette église ; puis, les congrégations de dames et de jeunes filles des paroisses de la ville et des pensionnats, la congrégation des dames de l'église de Notre-Dame ; les enfants en blanc et, à la fin du premier groupe, la statue de Notre-Dame du Rosaire, entourée des conseils de la congrégation des hommes.

Au long des autres groupes, on notait les maîtresses de Saint-Nicolas et de Saint-Jean.

sous la direction de M. le chanoine Bovet, MM. les séminaristes et le clergé, le Chapitre de Saint-Nicolas et celui de Notre-Dame ; puis, la congrégation des hommes, dite des Bourgeois, la congrégation du collège Saint-Michel, les sociétés de la ville de Fribourg avec leurs bannières ; enfin, une longue théorie des fidèles, la procession ne réunissant pas seulement les congréganistes, mais tous les dévots de la Sainte Vierge et de saint Pierre Canisius. Un groupe d'éclaireurs fermait la marche.

Par la rue de Lausanne et la rue de l'Université, la procession a gagné l'église du Collège, qui se trouva bientôt occupée jusque dans ses derniers recoins.

Le R. Père Dorsat a prononcé une éloquentة allocution. Rappelant l'arrivée à Fribourg de saint Pierre Canisius, en 1581, il a tracé un portrait vigoureux et vivant du grand théologien, qui fut le fondateur de notre Collège.

Le prédicateur a montré la situation, troublée d'alors. L'heure était grave ; le catholicisme était battu en brèche ; la foi était vacillante. A Fribourg même, la situation était extrêmement inquiétante.

Par ses sermons, par ses catéchismes, par ses conseils, saint Pierre Canisius a eu vite conquis les populations fribourgeoises. Par la fondation du Collège, il a créé un foyer catholique de culture intellectuelle.

Mais saint Pierre Canisius a surtout fondé sa lutte contre l'erreur sur la dévotion à la Sainte Vierge. Trois Congrégations mariales ont été organisées : celle des étudiants, celle des Bourgeois et celle des dames. Dès 1582, elles ont reçu l'approbation du Saint-Siège.

Les efforts du saint ont été récompensés. La foi s'est réveillée ; la discipline a été ranimée ; les vertus chrétiennes ont fleuri ; ce fut la victoire, un merveilleux renouveau surnaturel : un « miracle ».

Le R. Père Dorsat a montré l'opportunité des fêtes de ce 350^{ème} anniversaire. Maintenant comme alors, la situation est troublée, critique. Maintenant comme alors, il s'agit de préserver la foi par une vie religieuse intense. Or, la dévotion à la Sainte Vierge occupe une grande place dans la vie chrétienne. Le culte marial assure de précieux avantages : il maintient une foi ferme et vigilante ; il aide à la pratique de vertus solides : la pureté, la charité, l'humilité ; il assure enfin à celui qui la pratique la protection de la Sainte Vierge.

L'orateur s'est réjoui de la beauté des fêtes de ce jour et de l'enthousiasme montré à l'occasion de cet anniversaire. Après avoir répété que la dévotion à Marie était le meilleur moyen de garder la foi et de la transmettre aux générations qui nous suivront, le R. Père Dorsat a conclu par le vœu que Fribourg reste le centre et le foyer du catholicisme en Suisse.

Après la bénédiction du Saint Sacrement, la procession est redescendue par la route des Alpes sur la place de Notre-Dame, brillamment illuminée, où Mgr Ems, vicaire général, a donné le Salut solennel de clôture.

Peu après, la pluie s'est remise à tomber. Elle a grandement nui aux manifestations extérieures de ces fêtes mariales. Elle n'a ralenti en rien la dévotion et la piété des pèlerins, dévotion et piété qui, demain, seront génératrices de nouvelles grâces répandues sur la ville et sur le canton par l'intercession de la Très Sainte Vierge.

Mort subite

Hier soir, peu après 10 heures, des passants virent, à la rue du Lycée, à Fribourg, le corps d'un homme étendu sans vie sur le sol. Une infirmière, M^{lle} Emmenegger, aidée de deux personnes complaisantes, le transporta à la pharmacie Bourgnecht et Gottrau. Le malheureux avait été frappé d'apoplexie. Il expira quelques instants plus tard.

Il s'agit de M. Adolphe Humbel, âgé de cinquante et un ans, habitant à la rue du Lycée. M. Humbel était représentant de commerce. Il s'était intéressé à la fabrication de savon de marbre et à l'exploitation d'un enduit servant à garantir les vitres contre la buée.

Train spécial

pour le lac Léman et Genève

Dimanche prochain, 5 juin, les chemins de fer fédéraux mettront en marche un train spécial à prix réduits pour Lausanne, Genève, Vevey et Montreux. Il quittera Fribourg à 8 h. 35 ; arrivée à Lausanne, 9 h. 40 ; Vevey, 10 h. 2 ; Montreux, 10 h. 14 ; Genève, 10 h. 35.

Retour de Genève, 18 h. 20 ; Montreux, 18 h. 48 ; Vevey, 18 h. 57 ; Lausanne 19 h. 25. Arrivée à Fribourg, 20 h. 38.

Les billets spéciaux sont en vente à l'avance aux guichets des gares de départ. Pour plus de détails, le public est prié de consulter les affiches dans les gares.

Clôture du mois de Marie à Notre-Dame

Le R. Père Boulanger terminera ce soir, lundi, à 8 h. 15, les exercices du mois de Marie, à l'église de Notre-Dame.

Fête romande de lutte

A la fête romande de lutte, à Neuchâtel, un Fribourgeois, M. Alphonse Gendre, a obtenu une couronne, après s'être brillamment comporté. Plusieurs membres du club de Fribourg ont obtenu des prix.

La première place a été remportée par le lutteur bernois Kyburz.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, lundi, 30 mai, à 8 h. 1/2, répétition générale avec orchestre, au local, Maison de justice, pour audition du 5 juin. Présence indispensable.

Tir fédéral de 1934

On nous écrit :
Les souscriptions reçues jusqu'ici prouvent que ce n'est pas en vain que le Comité d'organisation du Tir fédéral a fait appel au patriotisme du peuple fribourgeois, pour lui demander d'assurer la justification financière du Tir fédéral. Il reste cependant encore à trouver une grande partie des sommes nécessaires.
On ne doit pas perdre de vue que la souscription à fonds perdus, pour laquelle aucun minimum n'est prévu, s'adresse à toutes les bourses. Les plus petites sommes sont reçues avec reconnaissance, et tous peuvent ainsi contribuer, dans la mesure de leurs moyens, à la grande entreprise du patriotisme fribourgeois et suisse que sera le Tir fédéral de 1934.
Nous croyons utile de donner les quelques renseignements qui suivent sur l'aide financière que chacun peut apporter au Tir fédéral :
Il faut distinguer les souscriptions à fonds perdus et celles du capital de garantie. Les souscriptions à fonds perdus sont, comme le mot l'indique, des sommes données définitivement à l'entreprise. La souscription à cette catégorie de fonds est extrêmement simple. Le Comité des finances recevra toutes les sommes qu'on voudra bien lui donner, même les plus petites. Ces dernières ne seront certainement pas les moins appréciées, car elles sortent souvent des petites bourses. Le versement des souscriptions à fonds perdus peut être effectué jusqu'au 31 juillet de cette année ; mais il est à désirer que ces souscriptions soient annoncées sans tarder, car le Comité des finances aimerait connaître le plus tôt possible le montant sur lequel il peut compter. Aussi désire-t-il que les bulletins de souscriptions soient retournés si possible avant la fin du mois.
Les souscriptions au capital de garantie peuvent être comparées à des actions sur lesquelles on ne payerait immédiatement qu'un acompte de 20 %, soit du cinquième du nominal. Ces actions ou parts de garantie sont de 500 fr. au moins, mais elles peuvent être aussi bien de 600 fr., 700 fr., 1000 fr. ou plus. En s'engageant pour 500 fr., chaque souscripteur sera appelé à faire un premier versement de 100 fr. sur sa part le 31 juillet prochain. Il est bien possible que les souscripteurs n'aient jamais à payer le solde de la souscription, soit, dans l'exemple choisi, la différence de 400 fr. Cette différence ne devra être versée qu'en cas de déficit. On peut espérer que ce déficit ne se produira pas, puisque les Tir fédéraux d'Aarau et de Bellinzzone ont pu rembourser intégralement le capital de garantie. Si l'entreprise fait du bénéfice, il va sans dire que l'acompte qui sera versé le 31 juillet de cette année sera entièrement remboursé. Bien plus, l'entreprise versera aux souscripteurs une commission de 5 %. Ainsi, dans l'exemple choisi, le souscripteur recevrait en retour à la fin du Tir la somme de 125 fr.
Un 2^{me} ou 3^{me} versement sur le capital de garantie pourrait être demandé dans le cas où l'entreprise du Tir fédéral manquerait de fonds en cours de route pour payer tous ses frais d'installation. Nous devons ajouter que, selon toute prévision, il ne sera pas nécessaire de faire appel à ces 2^{me} ou 3^{me} versements. Le comité des finances devait pourtant se réserver la possibilité de les demander pour parer à toute éventualité.
Les personnes qui voudraient bien souscrire, en même temps, à fonds perdus pour la moitié de la somme souscrite au capital de garantie seraient dispensées d'effectuer le premier versement sur le capital de garantie.
Sur les versements au capital de garantie qui seraient effectués après le 31 juillet 1932, il devra être payé un intérêt de retard de 5 %. Grâce à cet intérêt de retard, le comité des finances pourra, sans commettre d'injustice vis-à-vis des souscripteurs qui payeront comptant, accorder aux autres des facilités de paiement. Dans certains cas, des délais même assez longs pourront être accordés, surtout lorsque le souscripteur au capital de garantie se sera inscrit pour un montant à fonds perdus représentant au moins le 1/10 de son engagement au capital de garantie.
Il va sans dire que plus sera grand le capital de garantie recueilli, plus seront réduits les risques des souscripteurs. Dans cet ordre d'idée

nous avons pris la précaution de les réduire le plus possible puisque les souscripteurs seront libérés si le total n'atteint pas au moins le chiffre de 150.000 fr.
On peut dire, en somme, qu'en signant le bulletin de souscription à fonds perdus on s'engage à faire un don au Tir fédéral, tandis qu'en signant le bulletin de souscription au capital de garantie, on cautionne l'entreprise.
Il est possible que certaines personnes n'aient pas reçu personnellement un appel et des bulletins de souscription ; dans ce cas, elles voudront bien écrire à l'adresse suivante : Comité des finances du Tir fédéral, Case postale 8878, Fribourg.
Que personne parmi les patriotes fribourgeois ne reste en arrière ! Qu'on se souvienne de la vieille devise des Suisses : « Un pour tous, tous pour un » ! Et que chacun donne son obole, petite ou grande, pour assurer le succès du Tir fédéral et permettre à Fribourg, de servir une fois de plus avec honneur la cause du patriotisme en Suisse !

L'incendie de la ferme de Favaulaz

On nous écrit de Bulle au sujet du terrible incendie de Broc :
La ferme de Favaulaz était habitée par le fermier Ernest Moura, dont la famille se compose de onze enfants et d'un beau-fils. Vendredi, vers 6 heures du soir, un coup de foudre se produisit sur le bâtiment ou sur la ligne électrique voisine, sans cependant laisser de traces apparentes. La famille Moura alla prendre son repos vers 9 heures et demie ; le chien avait déjà, dans la soirée, aboyé d'une façon étrange, mais on n'aperçut rien d'anormal et tout le monde s'endormit. Vers 2 heures du matin, M. Moura fut éveillé par les aboiements répétés du chien. Il se leva aussitôt et sortit ; voyant une vive clarté dans la grange, sur l'écurie aux chevaux, il donna aussitôt l'alarme. Le fermier et sa femme dormaient au rez-de-chaussée ; le premier étage était réservé au propriétaire ; les filles habitaient au second étage et les fils au troisième. Malheureusement, il fallait passer par la grange pour descendre l'escalier et aucun mur ne séparait l'habitation du reste du bâtiment.
Une des filles, Agathe, descendit la première avec sa jeune sœur sans être trop brûlée. Mais l'incendie se propagea avec une violence inouïe et les autres enfants ne purent plus sortir du côté de la grange. Il leur restait l'unique ressource de sauter par les fenêtres, ce qu'ils firent tous pour retomber sur le petit toit abritant la porte d'entrée, devant laquelle le père cherchait à les recevoir de son mieux.
Puis M. Moura rentra encore pour donner l'alarme par téléphone au moment où la toiture allait s'effondrer. Que se passa-t-il à ce suprême moment ? L'aîné des garçons, Henri, âgé de 23 ans, qu'on avait cependant aperçu réveillé l'un des premiers, avait disparu. Probablement asphyxié par la fumée, en voulant sauver ses frères et sœurs, il avait dû tomber dans le brasier, où il fut retrouvé affreusement carbonisé, samedi matin.
Le grand bâtiment fut bientôt la proie des flammes ; l'incendie projetait des lueurs sinistres sur les flancs de la Dent de Broc. Les pompiers de Broc arrivèrent avec leur pompe à moteur et amenèrent de l'eau d'un réservoir situé à un millier de mètres de distance ; il fut inutile d'alarmer d'autres pompes car, au bout d'un instant, la ferme, qui n'était plus qu'une torche s'effondrait.
Le second des fils, Robert, âgé de 21 ans, qui avait sauté par la fenêtre, gémissait et souffrait cruellement, le corps horriblement brûlé. Une fille, Maria, âgée de 22 ans, qui avait perdu quelques instants précieux à chercher un manteau, fut également grièvement brûlée à la figure et sur tout le côté gauche. Sa jeune sœur était moins brûlée. Tous reçurent les premiers soins du docteur Herzog et furent transportés à l'hôpital de Riaz. Robert Moura expira dans la matinée de samedi, un peu avant 10 heures ; quant à sa sœur Maria, son état reste très grave et inspire les plus vives inquiétudes.
Rien ne put être sauvé. Six chevaux, dix

veaux, dix porcs, une centaine de poules et de lapins, tout le mobilier et le chédaïl, ont été détruits.
Les bâtiments étaient assurés pour 86.000 fr., le mobilier pour 58.000 fr., dont il faudra déduire 20.000 fr. pour les fourrages consommés. Les chevaux et les veaux étaient également assurés. Tout le bétail bovin, une soixantaine de pièces, se trouvait heureusement au pâturage voisin.
La Préfecture de la Gruyère et l'inspecteur cantonal des installations électriques ont procédé à des enquêtes. La cause du sinistre n'a pu être nettement établie. Personne ne fumait dans la famille et toute idée de malveillance semble devoir être écartée. Il semble qu'on doive retenir l'hypothèse d'un coup de foudre ou d'un court-circuit.
Mais une constatation s'impose ; si un mur de refend avait séparé les logements de la grange, comme l'exige la loi, on n'aurait certainement pas à déplorer l'affreuse tragédie qui frappe la famille Moura, en lui enlevant ses deux fils aînés, des jeunes gens travailleurs et sérieux, aimés de chacun.
Comme bien on pense, cette catastrophe a causé une profonde émotion dans toute la région.

Musique et centenaires

L'année présente comporte la célébration de plusieurs centenaires. N'est-elle pas remplie, notamment, des harmonieux souvenirs de J. Haydn et du rayonnement littéraire de Goethe ? Mais on ignore, quant à ce dernier, le nombre d'interprétations musicales dont ses poèmes furent l'objet. C'est une statistique un peu spéciale et de laquelle pourtant un historien à pu tirer d'intéressantes comparaisons.
Il n'est pas exagéré de dire que, de tous les écrivains classiques, Goethe détient un record manifeste : celui d'avoir, par ses œuvres lyriques, fourni la matière à plus de 3700 pièces vocales. De nombreux compositeurs, des plus notoires aux plus obscurs, se sont inspirés de lui.
Il va sans dire que certains poèmes eurent, auprès de musiciens, une faveur toute particulière. Sait-on que deux d'entre ces écrits reçurent, 150 fois chacun, un commentaire mélodique différent ? Ce sont : *Der von dem Himmel bist* et *Ueber allen Gipfeln ist Ruh*. La petite pièce : *Ich ging im Walde so für mich hin* n'a pas eu moins d'attrait puisqu'elle a tenté la plume de 84 compositeurs. Et le célèbre *Kennt du das Land*, lui aussi, s'honore de 79 paraphrases musicales.
Ces quelques détails suffisent à marquer la faveur dont a joui l'œuvre lyrique de Goethe dans le monde des compositeurs.
Après l'illustre génie de Weimar, le plus favorisé parmi les écrivains, dans la même connexion avec la musique, fut bien le poète N. Lenau. Et cependant, ses œuvres ne comptent que 500 adaptations vocales, dont une centaine se rapporte aux premisses strophes du *Weil auf mir, du dunkles Auge*.
Un autre centenaire utile à rappeler est celui de la flûte Boehm, inventée en 1832, par le virtuose de ce nom.
Théobald Boehm naquit à Munich en 1794. Il se fit d'abord connaître comme un joueur de flûte éminent. C'est au cours d'un voyage à Londres (1831) à l'audition d'un confrère, Ch. Nicholson, que l'ingéniosité de l'artiste munichois fut mise en évidence. Frappé par la justesse et la puissance sonore que révélait le jeu du virtuose anglais, Boehm parvint à en déceler les causes techniques ; Nicholson avait construit une flûte dont les trous latéraux étaient d'un diamètre plus grand que celui adopté jusqu'alors. Peu de temps après, Boehm rencontra un flûtiste amateur qui, à son tour, cherchait à perfectionner son instrument par un système de clés et d'anneaux, lesquels permettaient d'espacer les trous latéraux sans obliger l'exécutant à des extensions de doigts fatigantes.
Muni de ces expériences, Boehm s'appliqua à la réalisation pratique de l'instrument qu'il rêvait. Les difficultés ne manquèrent pas, mais son labeur tenace en eut bientôt raison. En 1832 déjà, il put présenter sa nouvelle flûte, dont le principe s'est révélé dans la suite d'une

influence profonde sur la facture de divers instruments à vent.
Plus tard, Boehm ajouta aux précédentes découvertes une amélioration d'une portée considérable. Il ne faut pas ignorer que, dès le XVII^{me} siècle, la perce de la flûte était conique. Or, au cours de ses travaux, Boehm s'avisait de fabriquer un instrument à perce cylindrique, mais dont la tête allait se rétrécissant vers l'embouchure. Cette innovation augmenta encore la puissance et la justesse de jeu, tout en conférant l'égalité désirable entre les sons de l'octave inférieure.
En résumé, les transformations essentielles dues aux recherches successives de Th. Boehm résident à la fois : 1^o dans un mécanisme de clés et d'anneaux mobiles ; 2^o dans une plus grande largeur des trous latéraux assurant une justesse certaine aux passages chromatiques ; 3^o dans la répartition judicieuse de ces ouvertures selon les règles acoustiques, et 4^o enfin, dans la perce cylindrique de l'instrument. Dès lors, la flûte « Boehm », malgré une légère modification de timbre, s'imposa bientôt, grâce à la plénitude et à la rondeur de sa sonorité, grâce à sa justesse dans tous les degrés chromatiques et enfin grâce aux autres nouvelles possibilités qu'offrait l'ingénieuse ordonnance de sa construction.
J. Rouiller.

La troisième Foire aux provisions

La troisième Foire fribourgeoise aux provisions aura lieu cette année du 29 septembre au 10 octobre. Les locaux choisis sont ceux de la Grenette, ainsi qu'une halle démontable sur la place de Notre-Dame.
Ces jours derniers, le règlement de la Foire de 1932 ainsi que les formulaires d'adhésion ont été envoyés aux personnes, associations ou maisons intéressées à la Foire ou susceptibles de l'être. Le dernier délai d'inscription échoit le 20 août prochain.
La troisième Foire garde les mêmes buts et le même caractère que ses devancières. Rappelons ici sa devise, si heureusement choisie : « Fribourg expose et vend les produits de son sol ».
La première Foire comptait 40 exposants, et la seconde, 90. 10.000 personnes visiteront la première Foire et 15.000 la seconde. De très nombreux acheteurs sont venus d'un peu partout : du canton, des cantons confédérés et même de l'étranger. Les affaires conclues furent nombreuses et satisfaisantes dans tous les groupes. Ces résultats et ces chiffres témoignent éloquemment en faveur du développement de notre nouvelle institution fribourgeoise.
Les groupes qui seront représentés à la Foire de cette année sont les suivants : Groupe I : « Fruits et légumes » ; II : « Lait et produits laitiers » ; III : « Miels » ; IV : « Volailles » ; V : « Viandes salées et fumées » ; VI : « Vins et cidres » ; VII : « Horticulture » ; VIII : « Divers produits alimentaires ».
Il reste maintenant à souhaiter que les exposants fribourgeois assurent une forte participation à cette prochaine manifestation, afin qu'elle connaisse, dans l'intérêt du pays et de notre agriculture, le succès obtenu à tout point de vue par les deux premières Foires.

Le tennis à Fribourg

On nous écrit :
La construction des nouveaux terrains que le Tennis-Club Fribourg vient de faire établir à Gambach est terminée depuis quelques jours. Cette installation, qui ne laisse rien à désirer aux plus exigeants, a été possible grâce à divers concours que nous nous plaignons à signaler ici. Tout d'abord l'ancien Aiglon Sporting-Club, en fusionnant avec l'association du Tennis-Club et en lui apportant divers actifs dont cette société disposait depuis qu'elle avait dû quitter son terrain de Miséricorde, a tenu à remplir jusqu'au bout la mission qu'elle s'était assignée, de mettre à la disposition des gens de bureau des terrains de sport perfectionnés et d'accès facile.
D'autre part, la commune de Fribourg et spécialement son service de l'Edilité se sont montrés d'une extrême complaisance et se sont ingénies à faciliter de toute façon cette construction.
Celle-ci a été faite par les soins d'un spécialiste connu dans toute l'Europe, M. Bruno

Weber, à Bâle, et comporte, outre les deux terrains de jeux, un Club-House, avec vestiaire, lavabo, douche, auquel la maison Winckler et Cie, S. A., a mis tous ses soins et toute son ingéniosité.
Les terrains sont, dès à présent, ouverts aux joueurs de tennis, tant fribourgeois qu'étrangers, à des conditions extrêmement favorables, moyennant inscription préalable auprès de la Banque populaire suisse, caisse des changes.
La saison a été inaugurée jeudi, par une rencontre interclub, entre le Club des sports de Lausanne et Fribourg. Nos joueurs fribourgeois, quoique encore peu entraînés, ont néanmoins opposé une défense honorable aux brillants joueurs que Lausanne avait délégués.
D'autre part, un tournoi interne met actuellement en rivalité nos meilleurs joueurs fribourgeois. Les finales des diverses épreuves de cette compétition se joueront dimanche 5 juin, dès 2 heures, et les terrains seront ouverts à cette occasion à tous ceux qui s'intéressent à ce sport.

RADIO

Mardi, 31 mai
Radio-Suisse romande
12 h. 40 (de Genève), gramo-concert. 13 h., Bourses et changes. 13 h. 5 à 13 h. 45, suite du concert. 17 h. 1 (de Lausanne), pour Madame. 17 h. 30 (de Genève), gramo-concert. 18 h. 40 (de Genève), « L'importance de l'organisation du placement pour certaines catégories de travailleurs », par Mme Marguerite Thibert. 19 h. 1 (de Genève), « Ma discothèque », par M. Aloyse Mooser. 19 h. 30, (de Genève), « Les travaux de la conférence du désarmement ». 20 h. (de Genève), « Variétés », présentées par Ruy Blag, avec le concours de l'Orchestre de M. Pasche. 21 h. (de Lausanne), « Le Klephte », comédie en un acte.
Radio-Suisse allemande
15 h. 30, concert récréatif par l'Orchestre Radio-Suisse allemand. 20 h. (de Berne), concert symphonique par l'Orchestre municipal de Berne. 21 h. 45, concert du soir.
Stations étrangères
Munich, 19 h. 35, « Der Wildschütz », opéra, de Lortzing. Berlin, 20 h., « Cantate sur la mort de Haydn », de Cherubini. Londres national, 21 h. 20, concert symphonique. Tour Eiffel, 21 h. 5, Quatuor Firmin Touche. Lyon-La Doua, Strasbourg, 20 h. 30, « La poupée », opéra-comique, d'Audran. Milan, Turin, 20 h. 45, opérette. Bratislava, 19 h. 30, « La bohème », de Puccini.

SOMMAIRES DES REVUES

Dos ideale Heim, die schweizerische Monatschrift für Kunst und Leben (Verlag und Druck von Schöenberger et Gall A.-G. Winterthur bringt in ihrem sechsen erschienenen Maiheft Beispiele geflegelter Wohnkunst aus dem Westen und Süden unseres Landes. Ausgezeichnete neuzeitliche Möbel von Louis Amiguet, Genf, bespricht E. Magnat, ein reizvolles Landhaus in Caslano am Luganerse, das Fritz August Breuhaus erbaut hat, wird in vielen vorzüglichen Bildern gezeigt, daneben das « Vierspänner-Eigenheim » des Architekten Max Ungleht, ein neuer Kleinhäustyp, der hinsichtlich der Erteilungskosten, Verzinsung und Unterhalt nicht teurer kommt als eine Mietswohnung der gleichen Wohnfläche und auch für schweizerische Städte geeignet sein dürfte. Ein reich illustrierter Aufsatz von Colly Bleuler über « das mōische Frūhjahr- und Sommerbild in der Schweiz », eine Würdigung der Tātigkeit des Kunstsalons Wolfsberg in Zürich von Erwin Poeschel, ein ausführlicher Hinweis auf « Gartenbücher, die Freude machen » von J. Schweizer, Glarus, und Blütenbilder von Frūhjahrstrauchern, die Martha Wīder, St. Gallen, mit künstlerischem Blick festgehalten hat, runden den je immer interessanten Inhalt des Heftes, den die beliebten Berichte über den Schweizerischen Kunstmarkt, Aphorismen über das Haus und ein beherzigenswerter Aufsatz « Der Mann am Kaffeetisch » noch weiter bereichern. Wer *Das ideale Heim* zur Hand nimmt, kann sicher sein, gut und anregend unterhalten zu werden, und wer einmal dem Zauber dieser geschmackssicheren und vornehmen schweizerischen Zeitschrift verfallen ist, wird mit Spannung jedem weiteren Heft entgegensehen.
Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

Le secret du Faron

par Paul SAMY

On était en vue du port et, en quelques tours d'hélice, le bateau eut franchi la pointe de la jetée et le phare qui la domine.
— J'ai donné l'ordre à mon chauffeur, dit Maurice, de se tenir prêt. Nous prendrons avec nous notre malle de cabine et dès que la douane aura donné son visa à vos autres bagages, nous irons les expédier à Paris par le chemin de fer. Et puis, nous partirons vers ma mère qui nous attend.
Maurice aida la jeune femme à descendre du bateau qui s'était amarré au quai et la conduisit à la salle où s'opérait la visite des bagages qu'ils allèrent ensuite faire enregistrer à la gare pour Paris.
Il était 3 h. 1/2 quand l'automobile où ils montèrent prit la route de la capitale.
— J'espère que nous serons à Neuilly vers 8 heures, dit-il à sa compagne, en l'installant confortablement dans les coussins dont il s'était muni. Là, ajouta-t-il, en portant une de ses mains à ses lèvres, vous ne sentirez pas trop ainsi les cahots de la route.
Elle se laissait faire, souriante, heureuse de se sentir aimée et choyée, ce qui la changeait de l'existence un peu rude et si peu féminine qu'elle avait menée en Australie.
L'après-midi était ensoleillée et, de chaque côté de la route, défilaient les peupliers et

les champs dans une vision si fugitive que la jeune femme n'en pouvait fixer dans ses yeux les détails.
Elle se sentait emportée dans une grisérie de vitesse qui arrêta les mots qu'elle voulait prononcer, et ils restèrent silencieux, goûtant en eux-mêmes la joie de s'aimer et comme si la moindre parole eût détruit le charme qui les enveloppait.
De Nareuil avait, lui, un autre motif de se taire. Il voyait venir l'instant où il serait obligé de lui apprendre les drames dont les siens avaient été victimes.
Pouvait-il la mettre brutalement devant la triste réalité, et ne point devancer des allusions que Mme de Nareuil, non prévenue, allait peut-être faire à la mort de Mme Thouny et à l'enlèvement de sa fille ?
Mais comment y préparer Mme Bettie ? Il se le demandait, tandis que l'auto, dévorant les distances, s'approchait de Paris, qu'ils allaient contourner en suivant le cours de la Seine pour gagner du temps et éviter l'encombrement de la ville.
Ce fut elle qui, sortant de son silence, devait l'amener à lui dévoiler la triste réalité.
— Dans votre lettre, Maurice, fit-elle, vous ne m'avez pas dit si vous aviez vu ma tante Thouny. Vous ne m'avez parlé que de ma cousine qui doit épouser un de vos amis.
— Le plus cher de mes amis.
— Mais, ma tante, comment est-elle ? Elle doit avoir une cinquantaine d'années. Maintenant que vous avez vu le portrait de mon père, lui ressemble-t-elle ?
— Je n'ai pas eu le plaisir, dit-il, d'un ton qui lui voulait rendre indifférent, je n'ai pas eu

le plaisir de connaître Mme Thouny. Quand je suis arrivé à Paris, votre tante était morte.
— Morte ! s'écria-t-elle, mais comment se fait-il que la banque d'Adélaïde et celle de Londres nous annonçaient l'existence de la famille de mon père ?
— C'est que, sans doute, fit-il, donnant une explication quelconque pour ne point tout lui dire, la banque ne faisait allusion qu'à la famille dont le frère de Mme Thouny et la fille de celle-ci portaient le nom. Peut-être aussi, ajouta-t-il, votre tante est-elle morte entre le moment où l'on l'a découverte et mon arrivée à Paris.
— Ah ! fit-elle, moi qui me faisais une joie d'embrasser cette sœur de mon père ! J'en éprouve autant de peine que si je l'avais connue.
Elle se tut pour essayer ses yeux où perlaient des larmes.
Pour la consoler, il dit :
— Mais vous trouverez à Asnières une cousine qui sera pour vous la meilleure des amies : Blanche est son nom. C'est une jeune fille des plus accomplies et d'une grande beauté.
Cependant, suivant sa pensée, Mme Bettie demanda :
— Savez-vous de quoi ma tante est morte ? Pourquoi posait-elle cette question, la seule à laquelle il redoutait de répondre, craignant de l'émouvoir par le récit de cette fin tragique ?
— Ne vous ai-je pas dit, Bettie, reprit-il, esquivant la réponse, que je n'étais pas encore à Paris quand elle est morte ? Votre cousine Blanche vous donnera des détails sur sa mère

qu'elle aimait, comme on aime une mère, Bettie.
— Comme vous devez aimer la vôtre, Maurice ! dit-elle, obéissant à cette diversion.
— Ah ! c'est que depuis longtemps je n'ai plus qu'elle, et c'est la plus tendre, la plus exquise des mamans. Vous vous souvenez, Bettie, du regret que je vous exprimais à bord de l'*Orama*, de m'être éloigné si longtemps d'elle. Et pourtant c'est à cette absence que je dois de vous avoir connue et aimée.
La main de la jeune femme chercha la sienne et la pressa doucement, répondant par ce geste affectueux aux derniers mots de son fiancé.
Ils étaient arrivés. L'auto, franchissant la porte d'entrée du petit hôtel du boulevard d'Argenson, s'arrêta dans la cour, au bas de l'escalier qui conduisait à l'appartement du premier étage qu'occupait Mme de Nareuil, Maurice s'étant réservé le rez-de-chaussée.
— Maman, dit celui-ci quand ils atteignirent le palier où se tenait sa mère, voici ta fille. Les bras de Mme de Nareuil s'ouvrirent pour recevoir la fiancée de son fils et la jeune femme s'y blottit comme pour prendre possession de cette affection qui remplaçait celle qu'elle comptait trouver chez la sœur de son père dont elle venait d'apprendre la mort.
Cette pensée qui lui avait endeuillé l'âme durant la fin de leur voyage l'envahit au point que son sourire s'éteignit dans un sanglot qu'elle ne fut pas maîtresse de refouler.
— Maman, dit Maurice, devinant la cause de cette peine, j'ai dû apprendre à Bettie la mort de sa tante.
— Venez, mon enfant, fit Mme Nareuil en

conduisant la jeune femme vers l'appartement voisin du sien qui lui était destiné. Je tâcherai de vous aimer encore davantage en souvenir de celle que vous pleurez.
— Pardonnez-moi, dit Bettie, de n'avoir pu me contenir. Je m'étais fait une joie de connaître cette tante si longtemps éloignée de nous.
— J'ai dit à Bettie, intervint Maurice, qu'elle trouverait une égale tendresse dans sa cousine Blanche. Maman, ajouta-t-il en laissant les deux femmes au seuil de la chambre, maman vous répétera, ma chérie, quelle exquise parente vous aurez dans la fiancée de mon ami.
(A suivre.)

POMOL
Le bon jus de pommes sans alcool
en vente dans les magasins
Prospectus par : Conserves Tobler, Bischofszell

Cardinal Lépiciér
Le monde invisible
Le spiritisme en face de la théologie catholique
Prix : 6 fr.

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
130, Place St-Nicolas et Avenue de Péroilles, 38
FRIBOURG

†

Monsieur et Madame Charles Eigenmann-Lapp ;
Monsieur et Madame Guillaume Eigenmann et les familles parentes et alliées,
font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils et petit-fils

JACQUES

enlevé à leur affection après une courte et pénible maladie, à l'âge de 2 ans.
La cérémonie d'inhumation aura lieu à l'église de Saint-Pierre, mercredi 1^{er} juin, à 1 h. 1/2.
Départ du domicile mortuaire, chemin des Pommiers, N° 1 (Miséricorde), à 1 h. 1/4.
Cet avis tient lieu de faire part.

Les Sœurs de La Charité de Dombidier remercient sincèrement les autorités paroissiales et communales, la Société de chant de Dombidier, ainsi que les nombreuses personnes, anciens élèves et amis, tant de la localité que du dehors, qui ont témoigné leur sympathie à l'occasion de la perte douloureuse qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Sœur Anna

leur chère et regrettée Supérieure

Du haut du ciel, la vénérée défunte continuera de veiller sur cette chère paroisse qu'elle a tant aimée et pour laquelle elle s'est dévouée pendant tout le cours de son existence, soit de 18 à 75 ans.

GOVERNANTE EXPÉRIMENTÉE

catholique, parlant le français, trouverait situation dans très bonne famille française d'Oran (Algérie). Aura à s'occuper de l'éducation de trois enfants. — Faire offres avec références, sous chiffres P 2917 C, à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

Pour vos meubles de jardins, pavillons, clôtures, outils aratoires, canots, etc. etc. employez la marque de qualité LA PALETTE

couleurs broyées à l'huile le kg fr. 2.40
Vernis EMAIL le kg fr. 5.50

EN VENTE PARTOUT

DEPÔT GÉNÉRAL PRODUITS REUNIS LAUSANNE O

ON DEMANDE jeune fille

pour aider au ménage. Adresser offres avec référ. sous chiffres E 21330 U, à Publicitas, Bienne.

Maïs, tourteaux, avoine

A vendre quelques wagons de chaque, pour livraison en automne. Prix actuels très avantageux. En profiter pour traiter les marchés à livrer. Ecrire sous chiffres P 557-21 L, à Publicitas, Genève.

Salon de coiffure

A remettre, pour cause de départ, dans bonne ville du canton de Fribourg, salon de coiffure pour dames et messieurs, seul ayant permanente. Affaire unique pour personne active. Conditions avantageuses. S'adresser sous chiffres P 40725 F, à Publicitas, Fribourg.

Employé

ayant quelques connaissances des travaux de bureau et pouvant visiter clientèle à Fribourg et canton est demandé. S'adresser à Comestibles et pisciculture, Marly.

CHARMEY (Gruyère). Alt. 895 m. HOTEL DU SAPIN (100 lits)

Situation magnifique et tranquille. Sports. Canotage. Pêche et excursions montagne. Restaurant ouvert toute l'année. Saison d'été : Mai à octobre. Prix de pension : 6 à 8 fr. Truites de rivière à toute heure. Cuisine française. Vins de premier choix. Grande salle pour sociétés. Garage. Téléphone N° 4. 2025
Se recommande : F. Chappaley, propr.

Imprimerie St-Paul, Fribourg Grand atelier de reliure

Cinéma Royal
Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation du grand film français
POUR UN SOU D'AMOUR
avec André Baugé

Dès demain Reprise de la célèbre opérette
d'OSCAR STRAUSS
RÊVE DE VALSE
(Le lieutenant souriant)
TARIF RÉDUIT

GRAND CONCOURS SUNLIGHT FR. 20'500 DE PRIX
1^{er} PRIX: FR. 2500.— en espèces. Demandez les conditions à votre fournisseur.

SUNLIGHT S. A. ZURICH

C2-0385 SF

CAPITOLE
Jusqu'à jeudi 2 juin (inclus.)
Entièrement parlé en allemand
Gitta Alpar & Gustav Fröhlich
dans
Gitta entdeckt ihr Herz

Baden (Suisse). Hôtel ADLER
Ancienne maison bien recommandée. Pension depuis Fr. 8.50. Bains. Cuisine soignée. Ouverte pendant toute l'année. Chauffage central. Ascenseur. Prospectus. Fam. Kramer-Rudolf.

MAUX DE TÊTE CEPHALINE
Migraines. Insomnies.
Antinévralgique préféré, sans effet nuisible. Plus de 35 ans de succès. 528-1
Fr. 1.75 la boîte. Toutes pharmacies.

Réparations & transformations
de meubles rembourrés et de la literie
Grande terrasse pour mettre le crin au soleil. 2-8
Se recommande : Fr. Bopp, tapissier, rue du Tir, 8, Fribourg. Téléphone 7.63.

Représentant-voyageur
Entreprise branche boissons d'ancienne réputation demande représentant-voyageur capable, bien introduit auprès de la clientèle particulière, pour la partie allemande de Fribourg, la Gruyère et la Glâne. Fixe, billets de chemin de fer et commission. Pour postulants qualifiés place stable et bien salarée. — Offres de personnes capables seulement, sous chiffres O F, 2774 B, à Orell Füssli-Annonces, Berne.

Enchères de fleuries

Le soussigné vendra aux enchères publiques, **jeudi 2 juin, à 1 heure après midi**, les fleuries en foin, regain, pommes de terre, blé et froment de 43 poses, éventuellement 54, rière la commune de Villarsel-sur-Marly, ancien domaine Zimmermann. Terme pour les paiements. Rendez-vous des miseurs à domicile. 15-27. A. Frossard.

Courses de chevaux

Civiles et Militaires à **Planoyse-sur-Colombier (Neuchâtel)**
Le dimanche 5 juin 1932, dès 14 h. 1/2
Fr. 8.000.— de prix — CANTINE
Loterie, 1^{er} lot : — CHEVAL
Musique militaire de Colombier
P. S. Les courses ont lieu par n'importe quel temps. 518-1

24 le meilleur des tabacs à 40 Cts.
Fabrique de tabac 24
KUNZ

Appartement
Personnes tranquilles cherchent à louer, à Fribourg ou environs, pour le 25 juillet, un logement bien ensoleillé, de 3 chambres avec confort et petit jardin si possible. Adresser offres à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 12537 F.

Ruf
Comptabilité
la gestion conséquente et sûre
Comptabilité Ruf, S. A. Lausanne, r. Pichard, 13
Zurich, Löwenstrasse, 19

A vendre
deux belles vachettes pie-noires. 12556
S'adresser chez Brach, Irères, Léchelles.

Dr méd. Ed. PÉRUSSET
Médecin - Dentiste
PAYERNE
de retour.

Salumeria Beerli
Tél. 278 Martigny (Valais)
expédie 1/2 port payé
Saucisse ménage
moitié porc
à Fr. 1.50 le kg.

On demande un **VACHER**
de 20 à 30 ans, pour 10 vaches. Bons soins et gages à convenir. 2212
S'adr. à Georges Udriet, Boudry (Neuchâtel).

Occasion d'apprendre l'allemand
pendant les vacances

Une famille d'Allemagne (environs de Bonn), de bourgeoisie cultivée, catholique, accepterait un étudiant ou une jeune fille de 16 à 24 ans, en échange dans des conditions égales, d'un jeune homme de 21 ans, étudiant en droit, désireux de passer 6 à 8 semaines dans une famille de langue française. S'adresser sous chiffres P 12535 F, à Publicitas, Fribourg.

Jeune fille
23 ans, très sérieuse, parlant couramment le français et l'allemand, bons certificats, demande place comme employée dans maison de commerce. Aiderait éventuellement au ménage. 59786
Faire offres à Mlle Anny GOSTELL, à Lyss (Berne).

Jeune fille
23 ans, demande place pour servir au café et aiderait un peu au ménage. Entrée tout de suite. Céline Dorthie, fille de Léon, Bossonnens. 40720

Personne
sérieuse et brave, est demandée pour aider au ménage et au café. S'adresser sous chiffres P 40717 F, à Publicitas, Fribourg.

BONNE Sommelière
présentant bien et au courant du service est demandée. Faire offres avec photo et certificats, sous chiffres P 12546 F, à Publicitas, Fribourg.

On demande pour le courant de juin **deux jeunes filles**
sachant si possible attacher la vigne pour la durée de 15 à 20 jours. S'adr. à Alfred Brunner-Comtesse, Bevaix (Neuchâtel).

A LOUER
pour le 25 juillet, bel appartement, bien ensoleillé, de 4 chambres et 1 mansarde, chambre de bain, confort moderne. S'adresser : Gubler, rue du Simplon, 1.

Sauvez la ligne
par une cure de l'excellent thé amaigrissant **Megra**. Pas de perte subite et malsaine du poids, mais une élimination successive de la graisse superflue. Le paquet 2 fr., 3 paquets (cure) 5 fr. 50. - Envoi postal par la pharmacie **Hafner**, Bienne, 22. 595

Piano
Bon piano Feurich, ayant peu servi, à vendre faute d'emploi. 12555
S'adresser à Mme Mathy, pisciculture de Marly.

AVIS

Le plan de l'ouvrage et le plan d'expropriation déposés par la Direction du 1^{er} arrondissement des Chemins de fer fédéraux, ainsi que le **tableau des droits à exproprier pour l'établissement de la double voie entre Fribourg et Schmitten**, (comportant la modification du passage à niveau actuel de Miséricorde) sont soumis à une **enquête de 30 jours dès ce jour**, au Secrétariat de ville, à Fribourg, où chacun peut en prendre connaissance.
I. Conformément à l'art 30 de la loi fédérale sur l'expropriation, du 20 juin 1930, le Conseil communal de la ville de Fribourg, fait savoir aux intéressés qu'ils ont à lui communiquer, dans ce délai, par écrit et motivées :
a) leurs oppositions à l'expropriation ; leurs demandes fondées sur les articles 7 à 10 de la loi ;
b) leurs demandes tendant à une modification du plan ;
c) leurs prétentions à une indemnité, à peine des conséquences indiquées aux art. 38 à 41 de la loi.
II. Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis, leurs locataires ou fermiers. Ceux-ci sont astreints à produire leurs réclamations conformément à l'art. 37 de la loi.
A partir du dépôt public des plans, il n'est plus permis à l'exproprié de faire, sans le consentement de l'expropriant, des actes de disposition, de droit ou de fait, susceptibles de rendre l'expropriation plus onéreuse.
Fribourg, le 24 mai 1932.
Le secrétaire de ville, B. Reyff. Le syndic-président, P. Achy.

Mgr M. BESSON
Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg

Discours ET Lettres Pastorales

T. I. Années 1920-1921 Fr. 2.50
T. II. Années 1922-1923 Fr. 5.50
T. III. Années 1924-1925 Fr. 6.50
T. IV. Années 1926-1927 Fr. 5.50
T. V. Années 1928-1930 Fr. 5.75

EN VENTE AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL A FRIBOURG

A VENDRE, dans le canton de Fribourg, à la frontière des deux langues un **beau domaine de 100 poses**
situé dans commune peu obérée. Nous avons à vendre des domaines plus petits dans de bonnes conditions. Pour tous renseignements, s'adresser à l'agence immobilière Perrin et Weck, 18, rue de Romont, à Fribourg.

On demande A LOUER
pour le 25 juillet prochain un **APPARTEMENT** de 2 à 3 chambres avec chambre de bains et chauffage central. Situation ensoleillée. Faire offres sous chiffres P 12521 F, à Publicitas, Fribourg.

PEUGEOT 201 A LOUER
cond. intérieure, 4 places, 4 portes, neuve, mod. 1932, Fr. 3800.—. 55-3 F
STUCKY frères, FRIBOURG
Téléphone 800.

Bullet des C. F. F., Fribourg
Nouvelle Direction
Ch. MAYER, EX-DIRECTEUR du Central-Bellevue, à Lausanne

ATTENTION !
La clinique dentaire
se trouve à proximité immédiate de la gare (Maison Daler frères, opticiens, N° 9)
Installation spéciale et perfectionnée pour la pose de dents artificielles, aux meilleures conditions.
TRAVAUX ULTRA-MODERNES. RAYONS X.
Docteur E. Descombes

LOCATION d'auberge

Le soussigné met en location, par voie de soumission, son auberge sous l'enseigne « Auberge de la Molière », à Murist, avec 40 poses de bon terrain en un seul mas. Entrée en jouissance le 1^{er} janvier 1933. Si l'on désire, on peut soumissionner pour l'exploitation de l'auberge seule. 12477
Pour visiter et prendre connaissance des conditions, s'adresser au propriétaire de ladite auberge, jusqu'au 20 juin, date à laquelle les soumissions devront être déposées.
M. Antonin Bise, feu Nestor, Murist.

Chemins de fer fédéraux
TRAIN SPÉCIAL
à prix réduits pour
Lac Léman, Genève
Dimanche, 5 juin 1932
Extrait de l'horaire :

8.35	dép.	Fribourg	arr.	20.38
9.02		Romont		20.12
9.40	arr.	Lausanne	dép.	19.25
10.35		Genève		18.20
10.02	arr.	Vevey	dép.	18.57
10.14		Montreux		18.48

Prix des billets aller & retour au départ de Fribourg

	pour Lausanne	Genève	Vevey	Montreux
I ^{me} cl.	Fr. 6.20	11.70	8.—	8.55
III ^{me} cl.	Fr. 4.30	8.15	5.55	5.95

Les billets spéciaux peuvent être obtenus à l'avance aux guichets des gares de départ. Ce train spécial sera mis en marche par n'importe quel temps. Pour plus de détails, voir les affiches dans les gares, etc. 3999 Y

DANS QUELQUES ANNÉES
Bébé sera écolier. Il aura besoin d'une santé robuste et d'une intelligence vive. Donnez-lui donc beaucoup de bon lait Guigoz : vous vous préparerez ainsi la fierté de le voir en tête de sa classe.

Lait Suisse (de la Gruyère) en poudre Guigoz

Vente d'immeubles
Mercredi 1^{er} juin, à 2 heures après midi, dans une salle particulière de l'auberge de la localité, le conseil communal de Vuisternens-Ogoz, chargé de liquider la situation de feu M. Calybite Marchon, exposera en vente, par voie d'enchères publiques, les immeubles ayant appartenu à ce dernier, soit surtout une maison d'habitation. 12468
Le conseil communal.

Coussins de canapés
confectionnés, intérieur laine 2-7
à Fr. 3.- 4.- 5.-
chez Fr. Bopp, maison d'ameublements, rue du Tir, 8, Fribourg. Téléphone. 7.63.

Le docteur A. Fischer
médecin spécialiste pour maladies de l'estomac, de l'intestin, du cœur et maladies internes, rhumatisme. 2215
Téléphone Spitalg. 30, Berne Consult. de retour 9 à 12 et 2 à 5 h.
Bollw. 39.40

OHI MON DOS!

EFFETS BIENFAISANTS
sur **L'ÉTAT GÉNÉRAL**
Les Pilules Foster sont diurétiques et indiquées en cas de rhumatisme, sciatique, goutte, gravelle, coliques néphrétiques. Par leur effet émollient elles combattent les douleurs de reins et l'enflure des chevilles. Comme remède antiseptique elles agissent sur l'urine trop chargée ou trouble, le catarrhe de la vessie et le besoin trop fréquent d'uriner.
PILULES FOSTER
pour les Reins et la Vessie
Dans toutes les pharmacies : 2 francs la boîte, 3 fr. 75 la double-boîte. Caecessionnaire pour la Suisse : J. C. Brandenburg van der Gronden, 60, Route de Lyon, Genève.

Location de domaine
La commune de Ressens met en location par voie de soumission, pour le terme de 9 années, son domaine d'Illens, de la contenance de 140 poses environ. Bâtimens neufs et spacieux. Installation moderne. 12560
Prendre connaissance des conditions chez M. Ayer François, syndic, où les soumissions devront être déposées jusqu'au 20 juin, au plus tard.
Le conseil communal.